



**ENQUÊTE SUR LES CONNAISSANCES,
PERCEPTIONS ET ATTENTES DES ELUS,
MÉDECINS GÉNÉRALISTES
ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
SUR LA POLLUTION DE L'AIR EN ISÈRE**

Phase 1 : étude qualitative

**Réalisée par
l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes**



- Mai 2006 -

**ENQUETE SUR LES CONNAISSANCES,
PERCEPTIONS ET ATTENTES DES ELUS,
MEDECINS GENERALISTES
ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
SUR LA POLLUTION DE L'AIR EN ISERE**

Phase 1 : étude qualitative

Etude réalisée par :

Patricia Medina, sociologue

Docteur Denis Fontaine, directeur d'études

Grâce au soutien financier de :

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Isère

- Mai 2006 -

Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes

Espace Régional de Santé Publique - 9, quai Jean Moulin - 69001 LYON

Tél : 04 72 07 46 20 - Fax : 04 72 07 46 21 - Email : courrier@ors-rhone-alpes.org

Site Internet : www.ors-rhone-alpes.org

L'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes remercie particulièrement,

*** Les membres du comité de pilotage :**

- Mme Alexandre-Bird, D.D.A.S.S. de l'Isère
- M. Deroudille, D.D.A.S.S. de l'Isère
- M. Dechenaux, A.P.P.A.
- Mme Doillon, Mairie de Mont Saint-Martin
- Mme Fournier, C.I.R.E. Rhône-Alpes
- M. Ghesquier, Inspection Académique
- Mme Lecourvoisier, Inspection Académique
- Mme Personnaz, A.S.C.O.P.A.R.G./ S.U.P.A.I.R.E.
- M. Vigier, A.S.C.O.P.A.R.G./ S.U.P.A.I.R.E.

*** Les élus, responsables d'établissements scolaires et enseignants, médecins généralistes, qui ont accepté de participer à cette étude.**

- Sommaire -

Contexte et objectifs de l'étude	p.4
Eléments bibliographiques	p.5
Méthodologie de l'enquête	p.8
I. Les élus	p.10
<u>1.1 La pollution de l'air : perceptions et représentations des élus</u>	p.10
1.1.1 <i>Une inquiétude... renforcée par des doutes sur la transparence de l'information et un certain fatalisme</i>	
1.1.2 <i>Un problème peu ressenti sur certaines communes</i>	
1.1.3 <i>Des enjeux politiques et économiques qui dépassent les questions environnementales locales</i>	
<u>1.2 Les obligations et pratiques des élus en matière de pollution aérienne</u>	p.14
<u>1.3 Connaissances des élus sur la pollution aérienne</u>	p.15
<u>1.4 Connaissances des élus sur les systèmes d'information et d'alerte</u>	p.26
1.4.1 <i>Les systèmes d'information</i>	
1.4.2 <i>Les pics de pollution, les systèmes d'alerte</i>	
<u>1.5 Proposition d'un CD-ROM, d'une réunion d'information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air</u>	p.19
<u>1.6 Le contenu d'une information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air</u>	p.20
<u>1.7 Synthèse</u>	p.21
II. Les médecins généralistes	p.23
<u>2.1 La pollution de l'air : perceptions et représentations des médecins</u>	p.23
2.1.1 <i>Les zones urbaines</i>	
2.1.2 <i>Les zones industrielles</i>	
2.1.3 <i>Les zones rurales (plaine/montagne)</i>	
<u>2.2 Les obligations et pratiques des médecins en matière de pollution aérienne</u>	p.25
<u>2.3 Connaissances des médecins généralistes sur la pollution aérienne</u>	p.27
<u>2.4 Connaissances des médecins généralistes sur les systèmes d'information et d'alerte</u>	p.28
<u>2.5 Proposition d'un CD-ROM, d'une réunion d'information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air</u>	p.29
2.5.1 <i>Le CD-ROM : une manipulation trop importante par rapport au faible intérêt pour le sujet</i>	
2.5.2 <i>Une réunion d'information : globalement peu d'intérêt sur le sujet</i>	
<u>2.6 Le contenu d'une information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air</u>	p.31
<u>2.7 Synthèse</u>	p.32

III. Les établissements scolaires (écoles primaires et collèges)	p.34
<u>3.1 La pollution de l'air : perceptions et représentations</u>	p.34
3.1.1 <i>Les zones rurales</i>	
3.1.2 <i>Les zones urbaines</i>	
3.1.3 <i>Les zones industrielles</i>	
<u>3.2 Les obligations et pratiques professionnelles dans les établissements scolaires en matière de pollution aérienne</u>	p.36
3.2.1 <i>Le confinement en cas d'accident (chimique, nucléaire)</i>	
3.2.2 <i>Les PAI (Programme d'Accueil Individualisé) pour les asthmatiques</i>	
3.2.3 <i>Les recommandations de l'Inspection d'Académie en cas de canicule, pic de pollution</i>	
3.2.4 <i>Les élèves fumeurs</i>	
3.2.5 <i>Une absence d'obligations... mais des responsabilités</i>	
<u>3.3 Connaissances sur la pollution aérienne</u>	p.41
<u>3.4 Connaissances des directeurs d'écoles, principaux de collèges et enseignants d'EPS sur les systèmes d'information et d'alerte</u>	p.43
3.4.1 <i>Les Emails de l'Inspection d'Académie</i>	
3.4.2 <i>Les pics signalés par mes médias</i>	
3.4.3 <i>Les mesures et bulletins de SUPAIRE / ASCOPARG</i>	
3.4.4 <i>Les contacts avec les industriels au sujet de la pollution aérienne</i>	
3.4.5 <i>Les risques majeurs plus repérés que les pics de pollution</i>	
<u>3.5 Proposition d'un CD-ROM, d'une réunion d'information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air</u>	p.45
3.5.1 <i>Le CD-ROM</i>	
3.5.2 <i>La réunion</i>	
<u>3.6 Le contenu d'une information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air</u>	p.48
3.6.1 <i>Un vocabulaire simple, des explications accessibles... Pour mieux informer et éduquer adultes et élèves</i>	
3.6.2 <i>Des propositions d'actions compréhensibles et concrètes</i>	
3.6.3 <i>Des explications accessibles sur la façon de mesurer la qualité de l'air</i>	
3.6.4 <i>Des explications sur les pollutions concrètes qui concernent les communes / les territoires (échelle infra-départementale)</i>	
<u>3.7 Synthèse</u>	p.49
4 Conclusion de la première phase	p.51
Annexe	p.53
Guide d'entretien	

Liste des abréviations utilisées

- **EPS** : Education Physique et Sportive
- **SVT** : Sciences de la Vie et de la Terre
- **SUPAIRE** : Surveillance de la Pollution de l'Air de Roussillon et ses Environs
- **AIRE** : Association pour l'Information et la Recherche en Ecologie
- **CRIIRAD** : Commission de Recherche et d'Informations Indépendantes sur la Radioactivité
- **PPA** : Plan de Protection de l'Atmosphère
- **ASCOPARG** : Association pour le Contrôle et la Préservation de l'Air en Région Grenobloise
- **DRIRE** : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- **ZEP** : Zone d'Education Prioritaire
- **PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sécurité
- **PAI** : Programme d'Accueil Individualisé
- **CDI** : Centre de Documentation et d'Information
- **CLI** : Commission Locale d'Information

Contexte et objectifs de l'étude

La DDASS de l'Isère a commandité la réalisation d'un **CD-Rom d'information** sur la qualité de l'air extérieur et intérieur et envisage de l'utiliser pour mener des **réunions d'information** à destination de différents publics :

1. Les **élus**, qui sont informés systématiquement des pics de pollution concernant leur zone, et qui devraient les répercuter auprès de tous les établissements recevant du public, et en particulier des enfants.
2. Les **médecins généralistes**, qui sont amenés à répondre aux questions des patients sur les risques de la pollution aérienne, à donner des conseils adaptés aux patients, et à formuler des diagnostics sur des symptômes pouvant être liés à la pollution.
3. Les **personnes en relation avec** des publics « sensibles » comme **les enfants** (notamment enseignants et directeurs d'établissements d'enseignement primaire et secondaire), qui doivent pouvoir adopter le bon comportement lors des pics de pollution pour éviter une surexposition des enfants.

Cette étude qualitative avait pour **objectifs** d'identifier :

- Le niveau de **connaissance** de ces publics et leur **attitude** face à la pollution aérienne,
- Leurs **questions** sur les différents problèmes de **pollution** aérienne et sur les **comportements** à avoir lors des pics de pollution,
- Leurs **attentes** par rapport à une **réunion** de sensibilisation/information et éventuellement par rapport à d'autres **modalités de communication**.

Il est prévu d'affiner et de compléter les informations obtenues dans cette première phase par une **enquête quantitative**, réalisée par **questionnaires**, dans le cadre d'une **deuxième phase d'étude**.

Éléments bibliographiques

Très peu d'études, de documents, sont disponibles sur le thème de la sensibilité des **médecins généralistes** aux questions environnementales et à la qualité de l'air en particulier. Néanmoins, les quelques éléments qui ont pu être repérés font état d'un double constat :

- les questions environnementales suscitent une faible mobilisation des médecins en général. Les médecins généralistes notamment manquent de connaissances sur la pollution atmosphérique, ont des difficultés à établir des liens entre pollution et pathologies, et enfin, ont des difficultés à envisager leur rôle en matière de prévention sur le sujet.
- Ce sont finalement certains médecins spécialistes qui seraient à la fois les plus intéressés par le sujet, et ceux qui aborderaient davantage la question de la pollution et des effets de l'environnement sur la santé avec leurs patients : les pneumologues, les allergologues et enfin les pédiatres.

En ce qui concerne les **élus locaux**, force est de constater qu'au plan législatif et réglementaire, ils n'apparaissent pas comme des acteurs de premier plan en matière de protection de la qualité de l'air, ou en matière de protection de la santé des habitants.

Les dispositions prévues au titre II du Code de l'environnement (suivant l'article 6 de la Loi n° 2001-398 du 9 mai 2001 parue au Journal Officiel du 10 mai 2001)¹ indiquent que c'est avant tout le Préfet qui est en charge de ces questions ainsi que les conseils régionaux (Plans Régionaux pour la Qualité de l'Air). Néanmoins, les élus peuvent participer aux associations de gestion des réseaux de surveillance de la

¹ **Code de l'environnement (Partie législative), Titre II : Air et atmosphère**
Loi n° 2001-398 du 9 mai 2001 art. 6 Journal Officiel du 10 mai 2001)

Article L221-1

L'Etat assure, avec le concours des collectivités territoriales dans le respect de leur libre administration et des principes de décentralisation, la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et l'environnement.

Article L222- 1

Le président du Conseil régional, élabore un plan régional pour la qualité de l'air qui fixe des orientations permettant [...] de prévenir ou de réduire la pollution atmosphérique ou d'en atténuer les effets.

Article L222-4

I. - Dans toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants, ainsi que dans les zones où, dans des conditions précisées par décret en Conseil d'Etat, les valeurs limites mentionnées à l'article L. 221-1 sont dépassées ou risquent de l'être, le préfet élabore un plan de protection de l'atmosphère, compatible avec les orientations du plan régional pour la qualité de l'air s'il existe.

II. - Le projet de plan est, après avis du comité régional de l'environnement et des conseils départementaux d'hygiène concernés, soumis, pour avis, aux conseils municipaux et, lorsqu'ils existent, aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale intéressés.

III. - Eventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, le plan est arrêté par le préfet.

qualité de l'air et ils ont un rôle déterminant à jouer en ce qui concerne les plans de déplacements urbains, la politique de transports en communs et d'une manière générale en ce qui concerne l'urbanisme de leur commune, ce qui peut avoir une influence déterminante en matière de pollution et donc de qualité de l'air

Nous n'avons pu repérer d'études ou de documents concernant la sensibilité et l'implication des élus par rapport aux questions de qualité de l'air et de pollution. Certains élus se sont exprimés² sur cette question, mais ils sont apparemment peu nombreux... Soulignons enfin que les Ateliers Santé Ville³ abordent encore peu la question du lien environnement-santé, notamment en ce qui concerne la pollution aérienne.

Enfin, si la pollution fait bien partie des programmes des enseignants de SVT, les **établissements scolaires** n'ont pas d'obligation précise en matière de protection des enfants par rapport à la pollution aérienne.

Les établissements scolaires doivent assurer la sécurité des élèves, mais apparemment, rien n'est spécifiquement prévu en ce qui concerne la pollution aérienne, si ce n'est l'obligation (matériellement pas toujours possible) de confiner les élèves en cas d'alerte majeure (qu'elle concerne une pollution aérienne très grave ou tout autre danger, suite à un accident industriel par exemple). Là encore, il n'y a pas de ressources bibliographiques, quant aux connaissances, sensibilité et attentes des responsables d'établissements scolaires dans ce domaine.

² Cf bibliographie

³ Dispositif issu de la Politique de la Ville permettant aux communes de se saisir de la thématique de la santé

Références bibliographiques :

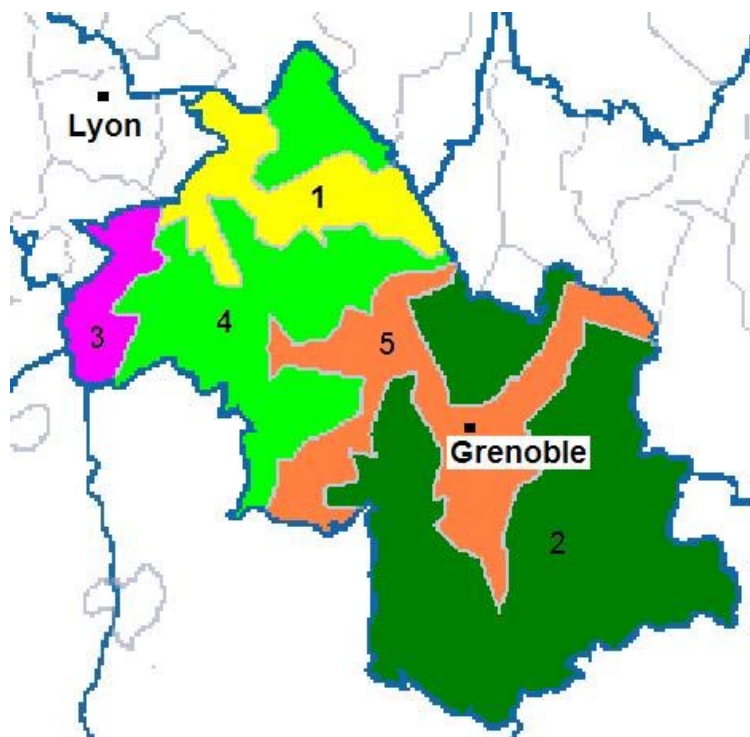
- * Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble 2005-2010, Projet, Préfecture de l'Isère, 2005, 227 pages.
- * Dr Auriol Ph., Santé et environnement, les spécialistes existent déjà : les allergologues, Allergique.org, le Journal des allergies. www. Allergique.org, 13 décembre 2005.
- * L'environnement, une préoccupation croissante pour le corps médical ?, Débat organisé par le Conseil National de l'Ordre des médecins, 21^{ème} jeudi de l'Ordre, 22 septembre 2005, 25 pages.
- * Lévy J., Evaluation des connaissances et attitudes du médecin généraliste au sein d'une problématique environnementale : la pollution atmosphérique, Thèse de médecine, Université Pierre et Marie Curie, Faculté de médecine Saint-Antoine, Paris, 10 décembre 2004, 144 pages.
- *Rotily M., Tremolières L., Armengaud A, Charpin D. - Connaissances, opinions et attitudes des médecins face à la pollution atmosphérique dans les Bouches-du-Rhône.- Revue des Maladies Respiratoires, Vol 16 n°4, septembre 1999, pp. 575-584
- * Zenatti D., Surveillance de la qualité de l'air : nouveau cadre, nouveaux outils et préoccupations sanitaires, Intervention Journée APPA, mercredi 24 novembre 1999, Lyon Eurexpo, 4 pages.

Méthodologie

Cette enquête sur les connaissances, perceptions et attentes des élus, médecins généralistes et établissements scolaires sur la pollution en Isère a été menée selon une méthodologie **qualitative**, par **entretiens individuels semi-directifs approfondis**, à l'aide d'un **guide d'entretien**⁴ validé par les membres du comité de pilotage.

Les entretiens ont été menés sur **les 5 bassins isérois** de mesure de la pollution atmosphérique :

- Axe Lyon/La Tour du Pin (1)
- Montagne iséroise (2)
- Pays de Roussillon et Vienne (3)
- Plaine iséroise (4)
- Région de Grenoble (5)



⁴ Voir le guide en annexe.

Les médecins ont été choisis de manière aléatoire, à partir de l'annuaire téléphonique. Il a été relativement difficile de mobiliser ces professionnels pour participer à cette étude : spontanément, leur intérêt pour la pollution de l'air était faible.

Nous avons néanmoins interrogé 10 médecins généralistes. Les entretiens ont duré entre 30 mn et 1 heure.

Grâce à l'intercession de l'Association des Maires de l'Isère (et notamment de Mme Doillon et de M. Vitte) nous avons pu repérer des élus de différentes tendances politiques sur les différents bassins sélectionnés. Nous avons pu contacter 10 élus. 7 ont accepté de répondre à nos questions, 1 élu n'a pas répondu à notre demande, 1 élu ne pouvait pas répondre dans les délais prévus pour réaliser l'étude, 1 élu a préféré ne pas participer à l'étude. Les entretiens ont duré de 45mn à 1h 15.

Des directeurs d'école et principaux de collège ont pu être contactés sur les 5 bassins sélectionnés grâce à M. Ghesquier, Inspecteur d'Académie. Nous avons ainsi interrogé :

- 7 directeurs ou directrices d'écoles primaires
- 6 principaux de collège ainsi que 6 professeurs d'EPS et 3 professeurs de SVT.

Les entretiens ont duré de 1h à 2h.

Les élus et médecins généralistes ont en majorité été rencontrés sur leur commune. En revanche pour des raisons de délais, les personnels de l'Education Nationale ont été pour la plupart interrogés par téléphone.

Au total, 39 professionnels ont été interrogés.

I. Les élus

Les élus constituent probablement la catégorie la plus hétérogène étant données les différences de tous ordres existant entre zones rurales, zones urbaines et zones industrielles, et également les différences entre formations et parcours professionnels individuels. La taille de la commune, les ressources économiques de la commune et le statut de l' élu⁵ sont des facteurs extrêmement clivants. Les élus se trouvent ainsi à la croisée d'enjeux environnementaux, politiques et économiques (notamment lorsque l'emploi est fortement liée à une activité polluante, ou que le tourisme est, au contraire, fondé sur une image de qualité de vie et de l'air) qui peuvent être très différents. Bien plus encore que pour les médecins généralistes ou les responsables d'établissements scolaires, la notion de territoire, mais également d'histoire du territoire est ici prépondérante.

Notons enfin qu'en matière d'environnement les élus peuvent également s'appuyer sur les connaissances et compétences des services techniques de leur commune, qui peuvent également grandement varier selon la taille et le profil de la commune.

1.1 La pollution de l'air : perceptions et représentations des élus

Les perceptions et représentations que nous ont livrées les élus interviewées sont naturellement fortement marquées par les contingences liées à leur statut d' élu et aux enjeux locaux. On peut néanmoins classer les différents discours en trois grandes catégories.

1.1.1 Une inquiétude... renforcée par des doutes sur la transparence de l'information et un certain fatalisme

Certains des élus rencontrés ont exprimé des inquiétudes par rapport à leur environnement, compte-tenu des éléments à la fois visuels et olfactifs repérables sur ou autour de leur commune. Odeurs de « *choux* », odeurs de « *médicaments* », fumées blanches ou grises, constituent des phénomènes qui interpellent à la fois les élus, au plan personnel, et une partie des habitants.

Les élus ont, pour certains, le sentiment que les industriels mais aussi les réseaux de surveillance de l'air ne délivrent pas une information complète, et que cette information est tronquée pour mieux occulter certaines pollutions. Certains élus redoutent même que les organismes de surveillance de l'air soient, d'une manière ou d'une autre, en lien avec les industriels et ne soient donc pas réellement indépendants et fiables :

⁵ Maire, adjoint au maire, ou élu en charge des questions d'environnement...

« On n'arrive pas à savoir exactement la vérité. SUPAIRE, les dirigeants d'usine, ils ont des seuils maximum, mais comment ces seuils ont-ils été décidés ? Est-ce que ces seuils ne sont pas trop hauts ?... On ne nous tient pas informés de la réalité dans les bulletins... Et pourquoi des relevés seulement tous les trimestres ? Ils devraient être plus fréquents. »

« Quel est l'organisme vraiment indépendant ? Par qui est financé SUPAIRE ? Ils sont peut-être financés par Rhône-Poulenc ? Alors, on aurait de gros doutes sur l'information, parce qu'ils ne font pas forcément une grosse surveillance... »

« Il y a l'association AIRE qui parfois fait des actions avec le CRIRAD de Valence... Parfois ils contestent les relevés faits par la centrale nucléaire... »

Selon ces élus, cette méfiance serait renforcée par le fait qu'ils n'ont pas, pour certains, de formation scientifique ou technique qui leur permettrait d'avoir véritablement une approche éclairée et critique des informations qui leur sont données.

Certains élus soulignent l'effet « Tchernobyl », mais aussi celui de la « vache folle » sur leur méfiance. Ainsi le fait que l'Etat, les administrations n'aient pas dit la vérité sur Tchernobyl dans les mois et les années qui ont suivi la catastrophe, alimente, encore aujourd'hui, un doute sur ce que peuvent dire les autorités en matière sanitaire et environnementale :

« On a été mené en bateau avec ces histoires de Tchernobyl et de vache folle ? Ici, on avait enregistré des pics de montée de produits radio-actifs. Les relevés étaient mauvais, mais le problème ne venait pas de la centrale. On avait détecté que la radio-activité avait augmenté alors que le gouvernement a dit qu'il n'y avait rien. Maintenant, les gens sont sceptiques sur les informations qu'on peut leur donner... C'est toujours des données partielles qu'on nous donne sur l'air... A chaque fois c'est vague. »

Enfin, les administrés (qui sont aussi des électeurs), interpellent parfois les élus sur le thème de la pollution, de manière plus ou moins active (les militants écologistes étant semble-t-il de loin les plus revendicatifs). Mais aujourd'hui, sur le territoire de Roussillon/Salaize ou de Bourgoin-Jallieu, il semble qu'il n'y ait pas de revendication très structurée de la part des habitants (hormis la mouvance écologiste), même s'ils ne sont pas parfaitement rassurés quant à leur environnement. Le fait qu'un certain nombre d'habitants soient employés par les industries « polluantes » expliquerait cette absence de revendication, voire un certain fatalisme :

« L'environnement n'est pas entré dans les mœurs... Il n'y a pas beaucoup de questions en conseil municipal. Les entreprises (polluantes) sont des employeurs : c'est une source d'activité indispensable... Et les gens ont le sentiment de ne pas pouvoir faire grand chose. »

1.1.2 Un problème peu ressenti sur certaines communes

Il apparaît clairement que, dans les communes rurales où aucune industrie n'est implantée, la qualité de l'air et de la pollution aérienne ne constituent pas un problème. La qualité de l'air est, au contraire, un sujet mis en avant dans les stratégies de valorisation et de communication sur les atouts de la commune :

« Le problème de la pollution n'est pas très aigu ici. C'est un village de type rural : on n'est pas trop concerné par la circulation par ici. On est loin de l'autoroute. Les gens se sentent privilégiés . Sur la qualité de l'air en général, il n'y a jamais de remarques importantes. »

Dans les communes qui se trouvent en plaine, l'idée que « l'air de la campagne est bon » semble à la fois partagée par les élus et par les administrés, et ce d'autant plus que les communes rurales concernées par l'étude étaient exemptes d'industries polluantes. A l'inverse, la question de la qualité de l'eau (qu'il s'agisse d'eau potable, d'eau de baignade ou du traitement des eaux usées) apparaît comme une préoccupation plus aiguë pour les élus :

« Ici, c'est plus l'eau que l'air, on a plus d'action sur l'eau, avec les analyses de la DDASS, que sur l'air. »

« L'air c'est très important, mais en ce moment, on fait surtout attention à la qualité de l'eau, sur des questions de canalisations et de récupération des eaux usées. »

Cependant, certains comportements de la part des agriculteurs semblent aller dans le sens d'une pollution de l'air contre laquelle certains élus tentent de lutter :

*« Les agriculteurs brûlent leurs arbres et ils ajoutent des pneus. C'est difficile au niveau agricole de faire évoluer les gens. Quand on essaye de leur expliquer ils nous disent **on a toujours fait comme ça**. Les déchets agricoles avec les plastiques noirs d'emballages qu'on retrouve partout, c'est aussi un problème. »*

En ce qui concerne les communes en zones de montagne, la qualité de l'air est tout simplement décrite comme étant bonne et, dans tous les cas, meilleure « *qu'en bas* ». La qualité de l'air fait d'ailleurs partie des raisons pour lesquelles les gens des villes ou des vallées montent « s'installer » en montagne :

« Il n'y a pas de remontées sur ce sujet, il n'y a aucun écho négatif. Les gens viennent ici pour la qualité de l'air. Il y a des montagnes qui nous protègent. »

Reste que même pour les élus des communes rurales, la façon dont les autorités ont traité la catastrophe de Tchernobyl a également créé une forte suspicion :

« Au moment de Tchernobyl, c'est moi qui étais chargé de l'appareil de mesures de radioactivité. J'ai vu que le niveau était plus élevé que la normale, mais on

m'a dit que c'était l'appareil qui devait avoir un dysfonctionnement... Avec Tchernobyl, tout a été pris à la légère... »

1.1.3 Des enjeux politiques et économiques qui dépassent les questions environnementales locales

Certains des élus interviewés (de tendance écologiste) ont exprimé un point de vue très argumenté sur les différents types de pollution qui peuvent concerner les citoyens. Ils ont abordé la question de l'impact de la pollution aérienne sur la santé, mais également les liens entre le fait que certains territoires sont fortement concernés par une pollution industrielle et sont habités par des populations à faibles revenus dont les possibilités de mobilité sociale et géographique sont extrêmement réduites :

« Qui habite près des grandes voiries, dans des zones à risques, les zones polluées ? La précarité sociale s'accumule souvent à ces questions de pollution : inégalités sociales et exposition à la pollution sont liées. »

Ce point de vue met également en exergue le fait que l'Etat ne remplit pas son rôle en n'étant pas plus exigeant en ce qui concerne le niveau de certains polluants (notamment les particules très fines), mais également en ne prenant pas en charge directement la question du contrôle de la qualité de l'air et, d'une manière générale, en n'impulsant pas davantage une politique volontariste en matière de transports en commun :

« Nous sommes dans un système d'Etat où il y a des taxes liées aux industries polluantes. C'est comme dans la lutte contre les entreprises du tabac, il y a la question des intérêts croisés de l'Etat. [...] Le PPA c'est insuffisant, et les services de l'Etat sont hors des règles. L'essentiel du travail vient de l'espace européen... Et comment se fait-il que ce soit l'ASCOPARG, une association, qui s'occupe de la qualité de l'air ? Ce que fait l'ASCOPARG est déjà bien, mais il s'agit d'une responsabilité d'Etat. L'Etat ne fait pas son travail en France. »

Enfin, pour ces élus, ces dimensions politiques et sociologiques sont d'autant plus importantes que la pollution aérienne (c'est-à-dire les pics de pollution mais également la pollution de fond) va en s'aggravant, ce qui a, au final, un impact néfaste au plan sanitaire, notamment pour les personnes les plus fragiles.

Pour d'autres élus en revanche, les enjeux en terme d'emploi mais également en terme de mode de vie sont si importants (voire, nettement prioritaires) qu'ils oblitérent et même neutralisent les enjeux environnementaux et sanitaires, à partir du moment où il n'y a pas un danger imminent extrêmement grave... Dans cette optique, la pollution aérienne fait « partie du paysage », elle constitue, paradoxalement, le prix à payer pour pouvoir vivre :

« Ce sont les entreprises qui nous font vivre. Il y a déjà la question des salaires et des conditions de travail. S'il y a en plus l'aspect pollution... On ne peut pas

trop les ennuyer la-dessus, sinon ils iront s'installer dans d'autres pays : ils délocaliseront... La pollution doit être acceptée d'une certaine manière car on est habitué à un certain confort et on ne peut pas renoncer à ce confort... Et puis toutes les entreprises sont polluantes et si elles vont s'installer plus loin, il faudra augmenter les déplacements et on polluera plus avec la voiture. »

1.2 Les obligations et pratiques des élus en matière de pollution aérienne

Hormis l'agglomération grenobloise qui met régulièrement en place des mesures de restriction de la circulation lors des pics de pollution, les obligations des municipalités en matière de la qualité de l'air ne sont pas très clairement repérées par les élus, et en tout état de cause, elles sont beaucoup moins évidentes que celles concernant la qualité de l'eau.

L'information du public est ainsi parfois citée au titre des « obligations ». Toutefois, les élus considèrent que l'information du public est à manipuler avec précaution, afin de pas inquiéter inutilement les habitants :

« Il n'y a pas de demandes sur l'impact de la pollution sur la santé... Si nous on se met à demander des infos de ce type pour les communiquer ensuite, on risque de créer une demande et de l'inquiétude. Les gens sont un peu dans l'ignorance. Il faut informer les gens, mais il ne faut pas affoler tout le monde, les stresser. »

« On a peur de donner des informations à la population. On ne peut pas affoler onze milles personnes si ça n'en vaut pas la peine. »

Le fait d'habiter dans une zone concernée par des risques industriels impliquerait un certain nombre de mesures liées à la pollution aérienne, et surtout la manière de se protéger d'un air pollué. C'est essentiellement la possibilité d'un accident chimique ou nucléaire qui semble créer ces obligations en terme de sécurité de la population... Mais il est néanmoins difficile de démêler, dans les discours, le niveau d'obligation formel, légal, de la volonté politique de la commune elle-même, en terme d'actions de protection :

« Je ne sais pas s'il y a des obligations sur l'air... Il y a des dispositifs s'il y a des chutes de neige exceptionnelles. On déclenche alors le plan neige. Mais on n'a jamais d'alertes, de pics de pollutions... Mais comme on a une centrale nucléaire à proximité, on a un plan de secours en cas d'accident, on a même fait des simulations et ça fonctionne bien Il y a la distribution des comprimés d'iode... Ou s'il y avait un accident avec un transport de matières dangereuses... »

« On n'a pas d'obligations sauf s'il y a un truc exceptionnel. Par exemple, si un jour il y avait un accident avec un camion qui transporte des matières toxiques, dangereuses... Pour l'instant, l'ASCOPARG nous envoie les notifications de relevés, mais il n'y a jamais eu de dépassement de seuil. On a mis ces bulletins sur le présentoir. »

« ... Il y a deux ou trois ans on avait mis en place la « journée sans voiture », mais on a abandonné car les commerçants trouvaient que ça empêchait les clients de venir. On a essayé de mettre des parkings supplémentaires, mais ça n'a pas marché. »

Par ailleurs, les « obligations » formelles ne relèveraient pas que des seules communes. D'autres instances que la commune sont ainsi souvent citées par les élus. Ces dernières sont considérées comme ayant de véritables obligations, en terme d'information, voire de mise en place de certaines mesures, même si celles-ci ne sont pas toujours bien connues au niveau des communes :

« Nous avons des obligations quand une entreprise fait une demande pour s'installer par ici. Il faut examiner s'il n'y aura pas d'émanations, s'il n'y aura pas d'impact sur le paysage. Quelqu'un a été embauché à la communauté de communes pour aider les entreprises à se mettre aux normes. La commune elle-même n'a pas d'obligation spéciale. C'est la communauté de commune et aussi le Parc naturel régional qui doivent surveiller la conformité aux normes. Nous on incite juste ceux qui viennent s'installer ici à se chauffer au « bois-énergie » ou au chauffage solaire qui polluent moins... »

« Chaque fois qu'on a le bulletin on en discute au bureau municipal. On participe aussi à la Commission Locale d'Information... Si on dépassait un pic, ce serait la préfecture qui prendrait des mesures, mais quelle mesure prendrait le préfet ?... »

« Ponctuellement on reçoit des circulaires de la préfecture... On les affiche en mairie et on les diffuse dans notre bulletin trimestriel. Si c'est urgent, on passe par le Dauphiné libéré. Mais elles n'ont jamais concerné l'air... »

« S'il y a des dépassements de seuil, c'est le préfet qui fait l'alerte. Nous on pourrait indiquer les indices ATMO sur les panneaux d'affichage dans la ville... »

« Il y a quelques années la préfecture nous avait donné des dépliants à destination du public, pour encourager les gens à signaler tout problème de mauvaise odeur ou d'yeux ou de gorges irrités. Sinon, la surveillance de l'air ça ne me dit rien. »

« On connaît les pics d'ozone par le bulletin de SUPAIRE... Mais on n'a jamais eu d'obligation imposée par la préfecture, de restrictions de la circulation... On n'a jamais été concernés par les dépassements des seuils d'alerte... »

1.3 Connaissances des élus sur la pollution aérienne

Les élus ayant des profils extrêmement variés en terme de formation initiale et de parcours professionnels ont des connaissances « techniques » sur la pollution aérienne également très variées.

La liste de polluants⁶ que nous avons soumis aux élus afin de repérer leurs connaissances nous ont permis de voir que certains d'entre eux ont des notions relativement exactes sur les polluants alors que d'autres n'ont aucune idée sur la plupart des polluants cités, dont certains leur étaient même complètement inconnus.

Les élus ont cependant unanimement souligné que leur mission ne consistait pas à avoir une connaissance très pointue des différents polluants, mais qu'en revanche, ils souhaitaient mieux connaître les sources d'émissions de ces polluants, notamment sur leur territoire, ainsi que leur impact sanitaire.

Les élus ont ainsi des intuitions en ce qui concerne les sources de pollution (le trafic automobile, les usines, ...), mais ils ne savent pas réellement à quels polluants ils sont véritablement soumis. Ils n'associent pas d'ailleurs les éventuelles « mauvaises odeurs » qu'ils peuvent sentir sur leur commune à des polluants particuliers. Enfin, ils ne font pas le lien entre la pollution et son impact sanitaire précis.

Cette absence de connaissances précises est relativement « renforcée » par le fait que les administrés sont finalement peu revendicatifs sur ce sujet. Hormis quelques associations, groupements d'habitants de tendance écologiste, les attentes des habitants de ces communes sont, semble-t-il, faibles et ne constituent pas, notamment dans les petites communes, un encouragement à la recherche d'information. Outre cette faible demande d'information de la part des administrés, on retrouve le sentiment que de toutes façons, il est difficile d'avoir des informations claires et cohérentes :

« Il n'y a pas de demandes vers les élus. Il n'y a pas de demande pour qu'on leur parle de la qualité de l'air. Les gens se disent qu'il faut bien mourir de quelque chose... Et si on prend le trou de la couche d'ozone par exemple, il y a autant d'explications que de personnes, qui se contredisent. C'est comme sur le réchauffement de la planète, il n'y en a pas un qui est d'accord avec les autres... Les gens ne comprennent plus rien. »

1.4 Connaissances des élus sur les systèmes d'information et d'alerte

1.4.1 Les systèmes d'information

La ville de Grenoble constitue un cas particulier, où le niveau d'information des élus, qui sont pour certains spécifiquement en charge des questions touchant à la protection de l'environnement, est particulièrement élevé.

En revanche, pour les autres communes de l'Isère, l'information des élus est extrêmement variable.

En premier lieu, les sources d'information repérées sont extrêmement diverses d'un territoire à l'autre. Les élus repèrent ainsi très bien que des mesures de la qualité de

⁶ Voir guide d'entretien en annexe

l'air sont faites lorsqu'il y a des capteurs sur leur commune, ou sur une commune proche :

« La CRIRAD a des balises. Il y a déjà une balise à Valence, qui fait des mesures .»

« ici, nous avons un capteur de SUPAIRE et on reçoit le bulletin aussi .»

Les bulletins de l'ASCOPARG ou de SUPAIRE qui présentent le résultat de ces mesures constituent, pour certains élus, des informations suffisantes et accessibles :

« On a les communiqués mensuels de SUPAIRE. Ils sont bien rédigés. Nous on regarde beaucoup l'ozone... »

Pour d'autres élus en revanche, qui n'ont pas de formation particulière en matière de chimie ou d'environnement, ces informations restent abstraites, peu connectées à des risques sanitaires concrets au quotidien :

« On reçoit le bulletin de l'ASCOPARG. Les informations données sont accessibles, mais il faudrait expliquer à quoi c'est dû, ces pollutions, ce qu'il peut y avoir comme problèmes s'il y en a trop. On entend ces problèmes à la télé, à la radio... »

« On a la brochure de SUPAIRE, ... mais les statistiques, c'est pas facile à lire. »

Si les bulletins conçus par les organismes de surveillance de la qualité de l'air sont loin d'être toujours compréhensibles et exploitables par les élus, les réunions qui sont organisées par ces organismes présentent apparemment des difficultés comparables. Le niveau de technicité des informations données est parfois trop élevé pour que les élus puissent s'approprier ces informations, et éventuellement les transmettre à leur tour :

« On va aux réunions de SUPAIRE à Roussillon. Mais c'est trop technique : on s'adresse toujours à des gens qui sont censés savoir.... Une fois on a eu une question d'un conseiller municipal par rapport au bulletin, mais c'est difficile pour nous d'expliquer : ce sont des formules chimiques... On ne sait pas bien quelle pollution est générée par quoi, quels sont les effets sur la santé... Comment les seuils sont fixés. »

Les CLI (Commission Locale d'Information) auxquelles participent des industries et les municipalités, entre autres, constituent également une source d'information. On peut néanmoins souligner que certains élus se méfient des informations qui sont données par les industriels lors de ces réunions :

« Je vais à toutes les réunions de l'entreprise X. C'est très sérieux sur la santé publique. Ils font des relevés autour de l'usine, c'est très performant... Mais dans la commune Y, ils se plaignent beaucoup des cancers... On ne connaît pas vraiment la réalité.»

Des études réalisées par des cabinets indépendants constituent une autre source possible d'information, mais ce genre d'étude semble relativement ponctuel et relève essentiellement d'une volonté politique de la commune :

« Il y avait des inquiétudes par rapport aux dioxines... Alors il y a eu des études faites par des cabinets neutres, à la demande du maire de Salaize. St Maurice y a participé. Les résultats de l'étude montraient qu'on était conforme aux normes. »

Le Conseil général de l'Isère et la Préfecture ont également été citées, comme étant des sources d'information:

« Le Conseil général et la Préfecture peuvent nous donner des informations... »

La Préfecture est d'ailleurs parfois décrite comme détenant des informations qu'elle ne communique pas aux municipalités, pour des raisons inconnues :

« On a eu des plaintes par rapport aux usines. On a questionné le Préfet, qui nous a répondu par la voie du DRIRE que l'usine était conforme. Mais la DRIRE ne nous communique pas les résultats d'analyse. Le préfet pourrait nous donner ces résultats pour qu'on puisse vraiment répondre aux gens. »

Dans certaines communes, notamment rurales, les élus ne connaissent aucune source d'information sur la qualité de l'air en dehors des grands médias :

« A notre niveau, il n'y a pas de sources d'information, à part la radio ou la télévision. Ici, il n'y a pas de moyens, pas d'appareils pour mesurer la qualité de l'air... Peut-être que les pompiers ou les gendarmes ont des outils pour analyser l'air. »

1.4.2 Les pics de pollution, les systèmes d'alerte

En ce qui concerne spécifiquement les pics, les dépassements de seuils et les systèmes d'alerte, la méconnaissance est plus générale. Les élus ont pour beaucoup des difficultés à définir ce qu'est un pic, ou un dépassement de seuil, et surtout il ne semble pas y avoir de procédures prévues et connues en cas de dépassement de seuil, d'alerte. Le fait même de savoir comment répercuter ce type d'information auprès de la population pose également question aux élus :

« On regarde beaucoup les pics, par rapport à l'entreprise X. Il y a eu des améliorations... Mais il y a des interrogations quant aux dépassements... Quelles mesures faudrait-il prendre ? Quelles mesures pourrait prendre le préfet? »

*« En cas de pics de pollution, il faudrait dire aux gens : *ne sortez pas, ne prenez pas la voiture* ?. La question est de savoir comment informer les gens sans les affoler... Et puis les gens n'écoutent pas tous la même radio. »*

Dans les communes rurales, même s'il y a des capteurs, le fait de n'avoir pas d'expérience concrète en matière de dépassements des seuils, de pics de pollution, fait que ces notions restent abstraites, et qu'il n'y a pas réellement de représentations sur ce que cela implique en termes d'impact sur la population et d'actions à mettre en place :

« L'ASCOPARG nous envoie les notifications de relevés, mais nous n'avons jamais eu de problème de dépassement de seuil. »

« Au niveau des pics... La préfecture et le Conseil général ne nous ont rien signalé. »

Dans les zones fortement urbanisées ou industrielles, même si les élus ont l'habitude de ces notions de pics et de dépassements de seuils (sans forcément d'ailleurs toujours bien comprendre ce qu'elles peuvent impliquer au niveau sanitaire ou environnemental), il s'avère qu'elles ne sont pas, selon certains d'entre eux, au cœur du problème de la pollution. Ainsi, les pics, dépassements de seuils masqueraient d'une certaine façon une autre pollution, moins spectaculaire, mais tout aussi réelle, ayant également des impacts très négatifs. Le fait d'atteindre ou de ne pas atteindre un pic de pollution est donc loin de résumer la problématique de la pollution aérienne pour ces élus qui insistent sur la dangerosité de la pollution de fond :

« On connaît les pics d'ozone par le bulletin de SUPAIRE, mais c'est plutôt sur Lyon. Les seuils d'alerte ne nous ont jamais concerné, mais on se rend compte qu'on ne respire pas un air pur... »

« Pour les usines, les réglementations sont assez fortes, et elles sont au moins surveillées. C'est beaucoup plus faible au niveau des automobiles. Il y a deux poids et deux mesures. Il ne s'agit pas simplement d'agir sur les pics : il faut faire un travail sur la pollution de fond... Mais les lobbys automobiles et pétroliers influencent les gouvernements en faisant un chantage à l'emploi... Globalement l'information est assez bien faite sur les pics de pollution, mais elle arrive beaucoup trop tard : il n'y a pas d'anticipation. Il y a des actions au dernier moment pour gérer le pic, mais le pire, c'est la pollution de fond, les particules fines... Et finalement, qui fixe les seuils en référence à quoi ? Les malades par exemple atteignent plus vite le seuil d'alerte que les autres... »

1.5. Proposition d'un CD-Rom, d'une réunion d'information sur la pollution aérienne et la qualité de l'air

Sur le principe, l'ensemble des élus est relativement ouvert à l'idée d'un support d'information CD-ROM, même si certains précisent que c'est surtout leur secrétaire qui est capable de se servir d'un tel objet. Pour certains élus, ce type de document serait d'autant plus intéressant qu'il pourrait être mis à disposition à la bibliothèque municipale ou être exploité pour mettre en place une communication auprès de la population. Le CD-ROM pourrait ainsi avoir deux niveaux d'utilisation : informer les élus, mais également informer les citoyens.

Même si le CD-ROM implique une certaine manipulation, il n'a pas fait l'objet de rejet (comme cela pouvait être le cas avec les médecins généralistes). Néanmoins, certains élus avouent préférer, à titre personnel, les supports papiers, plus faciles à manipuler par eux.

La proposition d'une réunion d'information et de sensibilisation a également été bien accueillie, avec cependant certaines limites, notamment en terme de distance. Les élus sont en principe d'accord pour se déplacer, mais dans un rayon ne dépassant pas 30 km.

Le fait que cette réunion puisse concerner plusieurs publics différents (médecins, responsables d'établissements scolaires, élus) paraît plutôt pertinente. Les élus se représentent ce mélange comme une possibilité « d'enrichissement » et de meilleure connaissance des attentes des uns et des autres :

« Moi, je veux connaître les attentes et les savoirs des uns et des autres. Les chefs d'établissements, les médecins sont par ailleurs des relais d'information importants. »

Les élus semblent particulièrement intéressés par le fait de rencontrer des médecins généralistes avec l'idée que cette réunion permettrait également une forme de débat où les différents participants pourraient poser des questions, évoquer certaines situations. Les intervenants pressentis par les élus pour animer une telle réunion sont d'ailleurs plutôt des « experts », voire des médecins spécialistes.

1.6 Le contenu d'une information sur la qualité de l'air et la pollution aérienne

Pour tous les élus, qui pour la plupart n'ont pas de formation particulière en chimie, la première demande qui s'exprime très clairement est de vulgariser les termes, les notions scientifiques. Il s'agit pour ces élus de pouvoir comprendre de quoi l'on parle exactement :

« Il faudrait qu'il y ait un lexique sur les termes utilisés. »

« On devrait nous apprendre les termes, nous donner des explications sur les produits les plus nocifs. »

Dans la même optique, on repère une demande d'éclaircissements sur ce que signifient les seuils, comment il faut les interpréter, quels sont les indicateurs de « gravité », et finalement quelles sont les mesures à prendre si les indicateurs sont très mauvais. Les élus souhaitent savoir qu'elles sont les démarches concrètes à adopter face à une situation de pollution aérienne importante. Une attente qui confirme le flou dans lequel ils se trouvent aujourd'hui en matière d'obligations face à leurs administrés :

« Il faudrait que l'on nous explique quelles sont les mesures qui sont importantes. Qu'on nous aide également dans la lecture de la norme : ce qui est prescrit par les arrêtés, ce qui est admis. Et puis savoir où on en est par rapport aux seuils... »

« Les bulletins sont bien, mais il faudrait expliquer à quoi les pollutions sont dues, ce qu'il peut y à voir comme problème s'il y en a trop. »

Enfin, les élus souhaitent savoir concrètement à quoi est soumis le territoire sur lequel ils vivent en terme de pollution aérienne. Une information générale, déconnectée de la problématique locale susciterait ainsi peu d'intérêt :

« Ce serait intéressant s'il y avait une analyse très pointue sur le territoire. Ce serait intéressant de voir ce qui nous concerne sur le plateau, car on n'a pas de renseignements pour savoir ce qui nous atteint et ce qui ne nous atteint pas. Si cela reste flou, on ne se sentira pas concernés. »

1.7 Synthèse

Les élus des petites communes rurales éloignées des grandes voies de communication et des industries ont peu de connaissances mais aussi peu d'inquiétudes en matière de pollution aérienne.

Néanmoins, le fait d'être élu dans une agglomération importante ou dans une commune proche d'une zone industrielle ne favorise pas forcément une bonne connaissance de la pollution aérienne. Les attentes globalement plutôt faibles des administrés dans ce domaine, le manque de connaissances théoriques et techniques des élus et enfin des enjeux politiques et économiques liés aux activités polluantes et à l'emploi n'encouragent pas une recherche très active d'information.

L'information sur la qualité de l'air la plus repérée est celle diffusée par les grands médias. Seuls les élus des communes qui comptent des capteurs reçoivent des bulletins spécifiques sur la qualité de l'air. Mais ces bulletins sont finalement semblent-il difficilement appropriables par les élus, parce que trop techniques, pas assez « concrets ».

A ce niveau d'information et de connaissances très variable (et souvent faible), s'ajoute une méconnaissance des obligations légales, des procédures à suivre en cas de dépassement de seuil de pollution... Avec en toile de fond une inquiétude concernant l'éventuelle obligation d'information de la population : les enjeux économiques et le risque d'effolement de la population rendent les élus très prudents dans ce domaine.

Les élus sont néanmoins intéressés par des informations accessibles et transparentes sur la qualité de l'air lorsqu'ils sont dans une agglomération ou une zone fortement industrialisée. L'information doit cependant être facilement compréhensible, concerner spécifiquement leur territoire, indiquer clairement ce qui relève de la responsabilité des communes ou d'autres instances et enfin indiquer ce que les élus peuvent et doivent faire pour protéger la population... Sans pour autant alarmer la

population... Et, peut-être, sans remettre « trop » en cause les principales ressources économiques de la commune ?...

En terme de support d'information, la participation à une réunion paraît possible à une partie des élus (notamment dans les zones urbaines et industrielles), à la condition qu'elle ait lieu dans un rayon relativement proche. Le CD-ROM apparaît comme un outil facilement utilisable en mairie, puisqu'il s'y trouve toujours quelqu'un en mesure de l'ouvrir, etc... Par ailleurs, les élus sont de plus en plus familiarisés avec les CD-ROMS, car ils reçoivent apparemment de plus en plus d'information sur ce type de support.

II. Les médecins généralistes

2.1 La pollution de l'air : perceptions et représentations des médecins

2.1.1 Les zones urbaines

Le fait d'exercer dans une zone urbaine n'accroît pas automatiquement la sensibilité des médecins quant à la qualité de l'air, et ce d'autant plus que les patients eux-mêmes n'évoquent pas ou peu ce sujet en consultation :

« Les gens ne posent pas trop de questions... »

A Grenoble et à Echirolles, les médecins rencontrés décrivent leurs patients comme ayant un certain degré de conscience de la pollution et étant parfois gênés par celle-ci (notamment au plan olfactif avec les « mauvaises odeurs »). Mais cette gêne est semble-t-il « incorporée » par les patients qui, en tant qu'habitants de zones urbaines, sont habitués à la pollution de l'air. Même s'ils déplorent cette pollution les patients ne semblent pas, finalement, avoir d'inquiétudes majeures sur ce sujet et surtout ils auraient le sentiment (d'ailleurs en grande partie partagé par les médecins) qu'il n'y a pas grand chose à faire pour lutter contre cet état de chose, hormis bouleverser complètement les habitudes de vie en utilisant au minimum les véhicules etc. En tout état de cause, les patients ne semblent pas relier la pollution de l'air à des pathologies précises et de ce fait évoquent très peu ce sujet en consultation. Notons cependant qu'il semble que le degré de sensibilisation et de préoccupation des patients soit un peu plus important en ce qui concerne les individus qui se soignent par homéopathie ou qui consomment « bio » :

« Les patients qui font tout « bio » sont plus sensibilisés »

Les attentes et interrogations des patients portent donc rarement sur le thème de la pollution aérienne et celui-ci ne constitue donc pas un sujet de préoccupation majeur pour les médecins généralistes dans le cadre de leur pratique.

2.1.2 Les zones industrielles

Dans les communes situées à proximité d'industries polluantes, les médecins décrivent des patients qui ont certaines inquiétudes quant à la pollution de l'air, notamment du fait qu'ils observent des phénomènes qu'ils associent à une mauvaise qualité de l'air (fumées de cheminées d'usine, mauvaises odeurs). Par ailleurs, dans la zone de Péage de Roussillon - Roussillon - Salaize, la question de l'accident industriel ou nucléaire est également présente dans les esprits. La proximité d'usines chimiques, de la centrale nucléaire et la distribution (tous les deux ans) de

comprimés d'iode destinés à atténuer les effets d'une irradiation en cas d'accident nucléaire renforcent, semble-t-il, la sensation de vivre dans un environnement qui n'est pas réellement sain, réellement sûr. Néanmoins, un certain nombre d'habitants travaillent dans ces usines et pour d'autres, même s'ils n'y travaillent pas, il est financièrement peu envisageable d'aller habiter ailleurs. Les médecins décrivent donc des habitants à la fois méfiants par rapport à leur environnement, notamment par rapport à l'air qu'ils respirent, et résignés :

« Pour les patients, les usines c'est leur travail. Il n'y a pas de demandes pour se protéger. Il y a des gens qui déménagent pour venir ici pour le travail. »

« Par ici, les soucis c'est pas la pollution, mais le travail »

Les habitants qui ne peuvent pas aller travailler ou vivre ailleurs sont décrits comme n'ayant pas le sentiment de pouvoir réellement agir sur leur environnement. Si la qualité de l'air soulève des doutes et des inquiétudes de manière générale, elle reste un sujet très peu abordé en consultation.

En consultation, les patients n'expriment pas la crainte qu'il existe un lien direct entre des pathologies précises et l'air qu'ils respirent. Certains médecins constatent néanmoins une récurrence ou une aggravation de certaines pathologies (sans qu'il y ait apparemment d'élément microbien ou viral), qu'ils jugent provoquée ou du moins favorisée par la pollution de l'air... :

« Ici, il y a beaucoup d'irritations de la gorge sans pathologies avérées. Les muqueuses sont irritées par les produits en suspension... Il y a plus d'allergies. »

« Les gens qui viennent ici pour le travail sont plus malades que dans leur région d'origine... La pollution exacerbe les pathologies pulmonaires. »

Sur ces mêmes territoires, d'autres médecins ont, en revanche, le sentiment que la qualité de l'air est suffisamment bien contrôlée pour qu'il n'y ait pas de risques importants pour la population. Par ailleurs, le fait que les pathologies aient souvent une origine multi-factorielle ne permet pas de repérer clairement le rôle de la pollution aérienne :

« Il y a beaucoup de facteurs dans les pathologies respiratoires... Souvent, les parents fument... Et puis, il y a un réseau de surveillance : on se sent sécurisés. »

2.1.3 Les zones rurales (plaine/montagne)

Les médecins rencontrés en zones rurales semblent partager les perceptions et représentations de leurs patients quant à la qualité de l'air. Qu'ils exercent en plaine ou en montagne, le fait d'être éloignés des usines et des grandes voies de circulation leur donne le sentiment d'être dans un environnement « privilégié » par rapport à la pollution en général et par rapport à la pollution aérienne en particulier :

« Les gens parlent surtout des allergies ici. Ils ont plutôt un sentiment de tranquillité ici parce qu'il n'y a pas de problème de pollution locale. »

« A la campagne, les gens ont plutôt l'impression d'avoir une bonne qualité de vie et une bonne qualité d'air. Les gens se sentent préservés. Et il y a des citoyens qui viennent s'installer ici et qui disent se trouver mieux. »

« Ici, on ne sent pas concernés par la pollution »

En plaine, les médecins ont le sentiment que la population bénéficie d'un « bon air » et en montagne (dans le Vercors) cette représentation est encore plus positive avec, en toile de fond, un imaginaire de pureté de l'air associé au lycée de Villard-de-Lans, anciennement « lycée climatique » .

Pour tous les médecins rencontrés sur ces territoires l'idée générale est que l'air y est naturellement bon, et particulièrement meilleur que dans les grandes agglomérations comme Grenoble. Quelques bémols ont cependant été exprimés par rapport à la question de l'épandage, celui-ci étant parfois réalisé à proximité des habitations il générerait mauvaises odeurs et souillures sur le linge qui sèche etc. L'un des médecins rencontré a ainsi qualifié l'épandage « *d'aérosol de matières fécales* » qui constituerait une véritable pollution puisque les particules se diffuseraient hors des champs, dans les zones habitées. Par ailleurs les canons à neige régulièrement utilisés en cas d'enneigement insuffisant des pistes de ski provoqueraient également une humidité de l'air artificielle et néfaste aux voies respiratoires...

Globalement, cependant, les médecins et leurs patients ne semblent pas se sentir concernés par la pollution aérienne, telle qu'ils se la représentent (fumées des automobiles, des usines). Si le thème des végétaux allergènes est régulièrement abordé au moment de la pollinisation, le thème de la pollution aérienne n'est pas abordé par les patients ou par les médecins en consultation.

On peut dire qu'aujourd'hui, malgré les doutes et inquiétudes de certains médecins concernant les impacts de la pollution sur la santé, la qualité de l'air est **presque un non-sujet dans les consultations**. L'intérêt professionnel des médecins pour ce sujet semble donc, globalement, plutôt faible, voire inexistant.

2.2. Obligations et pratiques professionnelles des médecins en matière de qualité de l'air

Quelle que soit la zone où nous avons rencontré les médecins généralistes, ils ont tous déclaré n'avoir aucune obligation professionnelle particulière concernant l'information ou la prévention en direction des patients en matière de pollution aérienne. Les médecins affirment ne pas recevoir de consignes particulières émanant d'une quelconque institution dans ce domaine :

« On n'a pas de missions particulières sur l'air. »

D'après les médecins rencontrés, les patients eux-mêmes ne semblent pas avoir d'attentes et encore moins de demandes sur ce sujet qu'ils ne relient pas directement, concrètement à des pathologies. Ceci ne signifie pas que patients et médecins soient sans inquiétudes en ce qui concerne la qualité de l'air sur leurs lieux de vie, mais la pollution, même celle liée aux risques d'accident industriel, est subie avec un certain fatalisme :

« Les gens sont assez fatalistes : si l'usine X saute, c'est [la commune] qui sera rayée de la carte... Mais les patients n'en parlent pas trop... Ils ont déjà tellement de problèmes sociaux et économiques ! »

Les médecins ne repèrent donc pas, a priori, quelle pertinence pourrait avoir un discours de leur part sur le thème de la pollution aérienne.

Les médecins qui exercent en zone rurale ne se sentent pas concernés par la pollution aérienne, et ceux qui exercent en zone urbaine et/ou industrielle ne voient pas quels conseils concrets ils pourraient donner à leurs patients pour se protéger de cette pollution, si ce n'est de rester chez eux, d'arrêter de se déplacer en ville... Toutes mesures qui leur paraissent irréalistes et impossibles à suivre. Par ailleurs, les médecins redoutent toute recommandation visant à modifier les comportements des patients en tant que « pollueurs », ce qui ne leur semble pas être leur rôle. Enfin, d'après certains médecins, la modification des comportements n'aboutirait pas toujours aux résultats escomptés, et à cet égard c'est la progression du tramway à Grenoble qui est citée :

« Quelle que soit la prévention, on ne peut pas agir sur tout. C'est à la médecine de diagnostiquer des pathologies et de traiter ces pathologies, mais sur le reste, on ne peut pas agir ».

« A Grenoble, ça bouchonne dès 15h : depuis que les bus et les trams sont prioritaires, la pollution c'est pire qu'avant ! Et je suis désolée : tout le monde ne peut pas venir travailler en bus... »

En zone urbaine, quelques recommandations sont parfois données aux patients asthmatiques, notamment en été lorsqu'il fait très chaud et que les perceptions et sensations (des patients et des médecins) de respirer avec gêne deviennent plus importantes. Les médecins et les patients ne relient pas ces perceptions, sensations à la publication des indices de qualité de l'air. Dans ces moments, les médecins recommandent essentiellement à leurs patients asthmatiques d'avoir toujours un aérosol (Ventoline) sur eux et d'éviter les efforts physiques intenses. Mais, globalement, les recommandations faites aux asthmatiques semblent beaucoup plus importantes en ce qui concerne l'air « intérieur » et tendent à inciter les patients à modifier leur habitat ainsi que certaines habitudes de vie. Concrètement, les médecins préconisent l'évitement ou la suppression des éléments favorisant les allergies : peluches, moquettes, animaux domestiques... et recommandent également d'arrêter de fumer, de ne plus fumer à l'intérieur de l'habitation, ou encore de ne pas fumer en présence de personnes asthmatiques (notamment conjoint et enfants). Le tabagisme est d'ailleurs souvent évoqué par les médecins

comme un élément favorisant les difficultés respiratoires, le tabagisme « actif » étant plus souvent évoqué que le tabagisme passif.

Au bilan et toutes zones confondues les médecins généralistes **donnent très peu de conseils**, de recommandations aux patients sur les pratiques qu'ils peuvent adopter en situation de « pic de pollution », et encore moins par rapport à la « pollution de fond », quotidienne.

2.3. Connaissances des médecins sur la pollution aérienne

Les médecins ont une connaissance des polluants extrêmement vague. Les réponses données aux questions posées lors de l'entretien sont à cet égard assez éloquentes. Nous en donnons un échantillon dans les lignes qui suivent qui montre bien que les connaissances des médecins ne sont pas forcément « pointues » dans ce domaine :

- * SO₂ (dioxyde de soufre) : « *Emane des usines* »
- * PS (particules ou poussières en suspension) : « *Cela peut provoquer des allergies* »
- * NO₂ (dioxyde d'azote) et NO (monoxyde d'azote) : « *une pollution d'origine agricole* », « *C'est plutôt dans les appartements* » « *c'est des intoxications avec le chauffage* » « *Il y a un petit rapport avec l'effet de serre... Avec l'activité des produits biologiques* »
- * O₃ (ozone) : « *c'est la couche d'ozone, l'effet de serre* » « *le trou dans la couche d'ozone* »
- * COV (composés organiques volatils) : « *le Benzène, les hydrocarbures* »
- * CO (monoxyde de carbone) : « *C'est les industries, les automobiles* »
- * COP (composés organiques persistants) : « *C'est les bombes aérosols* », « *C'est dans les carcasses de voitures, dans les déchets médicaux* » « *les pesticides* »
- * CFC (chlorofluocarbures) : « *ça vient des carburants des véhicules* » « *Cela vient des décharges publiques dont les émanations sont activées par les rayons solaires* »
- * Les métaux lourds : « *c'est plutôt une pollution de l'eau* » « *dans les canalisations, les tuyaux, les peintures (le plomb)* »

Les PFC (perfluorocarbures) et le SF₆ (hexafluorure de soufre) : leurs souvenirs en chimie sont liés à leur formation initiale et sont donc relativement lointains. Par ailleurs, ils ne mobilisent pas ces connaissances au quotidien si bien qu'au fil du temps elles s'effacent ou deviennent de plus en plus imprécises.

L'ensemble des médecins interrogés a donc eu de grandes difficultés à associer les substances citées à des sources de pollution précises et encore plus à des impacts concrets sur la santé.

Les médecins sont en revanche plus à l'aise pour évoquer les allergènes qui concernent leurs patients, que ces allergènes concernent l'alimentation ou l'air intérieur/extérieur. Certains médecins ont ainsi particulièrement insisté sur les différentes essences d'arbres ou espèces de plantes qui peuvent provoquer de fortes allergies (bouleau, peupliers, ambroisie, ...). Ils n'associent pas ces allergènes végétaux à une « pollution » de l'air extérieur, mais à un problème présent dans l'air extérieur qui déclenche ou aggrave certaines pathologies (rhinites allergiques, asthme).

Globalement la **connaissance des médecins** sur la pollution aérienne est relativement imprécise et est finalement **plutôt intuitive** : elle semble beaucoup s'appuyer sur les constats que les médecins font en tant qu'individus au plan visuel ou olfactif. En l'absence de fumées, de mauvaises odeurs, ils ne repèrent pas de phénomène de pollution aérienne.

2.4. Connaissances des médecins généralistes sur les systèmes d'information et d'alerte concernant la qualité de l'air

Une partie des médecins rencontrés a spontanément indiqué que le thème de la qualité de l'air, s'il pouvait les intéresser à titre personnel et privé, leur semblait en revanche assez éloigné de leur métier et pratique en tant que médecins généralistes. Les médecins ne recherchent donc pas spécialement d'informations sur ce sujet, en tant que professionnels de santé. Quelques-uns reçoivent le bulletin de SUPAIRE (dans les communes où il y a des capteurs) sans pour autant que cela les amène à consulter le site Internet, ou à rechercher d'autres documents.

Spontanément, **les médecins n'ont pas d'attentes ni de demandes** d'informations supplémentaires dans ce domaine. Ce n'est finalement qu'au fil de l'entretien que les questions émergent et que certains concluent qu'une meilleure information serait pertinente pour eux.

Les médecins qui exercent en zone rurale sont probablement ceux qui éprouvent le moins le besoin d'être informés dans ce domaine, puisqu'à la non-attente des patients s'ajoute leur propre conviction de vivre et d'exercer dans un environnement sain.

La plupart des médecins interrogés ne savent donc pas qui est en charge des systèmes de mesures de qualité de l'air, ni comment et où ces mesures sont faites, comment sont définis les seuils et encore moins quels sont les polluants mesurés. Une majorité n'avait pas entendu parler de SUPAIRE ou de l'ASCOPARG, des sites d'information sur Internet.

Les ressources d'informations existantes concernant la qualité de l'air ne sont donc pas (ou mal) connues des médecins généralistes... Quant aux médecins qui reçoivent le bulletin d'information de SUPAIRE, qu'ils lisent plus ou moins régulièrement et attentivement, ils le jugent clair et fiable et n'ont pas d'attentes d'améliorations ou d'informations supplémentaires.

En ce qui concerne les pics de pollution, les médecins sont finalement souvent informés des pics de pollution de la même manière que les autres citoyens, et ce, quelle que soit la zone dans laquelle ils exercent. Souvent, c'est en écoutant la radio ou la télévision qu'ils apprennent que leur département ou la ville de Grenoble sont concernés par un pic de pollution. C'est également parfois lorsqu'ils conduisent sur la rocade Grenobloise et que la vitesse est réduite de 30 km/h, qu'ils apprennent que la ville subit un pic de pollution.

Globalement, les médecins ne savent pas non plus comment les systèmes d'alerte fonctionnent ni à quoi ils correspondent, et surtout comment ils pourraient être utilisés par rapport aux patients.

En revanche, certains médecins qui exercent à proximité d'industries polluantes, se méfient fortement des informations délivrées par les industriels. D'après eux, ces entreprises ne délivrent pas une information réellement transparente et complète :

« Les industriels, à mon avis sont peu transparents. Même s'ils avaient un grand problème à l'usine de X, ils ne viendraient pas nous le dire... D'ailleurs, les gens qui travaillent à X nous disent qu'ils préféreraient ne pas travailler là-bas. »

2.5. Proposition d'un CD-Rom, d'une réunion d'information concernant la pollution aérienne et la qualité de l'air

2.5.1 Le CD-ROM : une manipulation trop importante par rapport au faible intérêt pour le sujet

La proposition d'un document d'information sur un support CD-Rom se heurte à une première difficulté matérielle : tous les médecins généralistes n'utilisent pas leur ordinateur. Plus précisément certains se limitent strictement à la télétransmission par Internet, et à l'envoi et la réception de courriers électroniques : ils ne font pas de recherches sur internet, n'utilisent pas de traitements de textes, etc. Ces médecins n'utilisent pas non plus de CD-ROMS et, d'une manière générale utilisent très peu leur ordinateur :

« Je n'ai pas une pratique suffisante de l'ordinateur pour utiliser un CD-Rom. J'ai des CD-ROMS, mais je ne les utilise pas. »

Les médecins que nous avons rencontrés qui sont dans ce cas ont plutôt plus de 45 ans, et exercent aussi bien en zone urbaine que rurale.

D'autres médecins en revanche utilisent facilement Internet, les supports CD-ROMS :

« Je vais beaucoup sur Internet. J'aime bien les CD-ROMS »

Néanmoins, l'utilisation d'un CD-ROM implique une manipulation spécifique qui, même bien maîtrisée, semble requérir une certaine motivation, une certaine mobilisation de temps. Or, compte-tenu de la nature du sujet qui ne rencontre pas, spontanément, de besoin réellement fort chez les médecins dans le cadre de leur pratique, le CD-ROM apparaît comme un support peut-être disproportionné par rapport au sujet. L'idée d'un support papier plus succinct, plus souple et rapide à consulter paraît plus pertinente pour certains :

« J'utilise facilement des CD-ROMS, mais ... Une plaquette d'information ce serait encore mieux. Les supports papier je les lis. »

« Pour utiliser un CD-ROM, il faut qu'il y ait une forte motivation derrière tout cela. Or il n'y pas de forte motivation... Ce serait peut-être plus pertinent de présenter l'information sous forme de dépliant. »

« Le CD-ROM, j'aime moins que le papier. En pratique, mes CD-ROMS s'accumulent et les supports papiers, je peux les regarder facilement, et me replonger dedans au besoin. »

2.5.2 Une réunion d'information : globalement peu d'intérêt

L'idée d'une réunion de sensibilisation et d'information est également très clivante. Certains médecins répondent clairement qu'ils ne se déplaceraient pas à une telle réunion, et ce qu'ils soient en zone rurale ou urbaine :

« Pour un médecin les journées sont longues, ce serait non »

« Personnellement, c'est non : ce n'est pas un sujet prédominant et j'ai peu de temps »

« On n'arrête pas les réunions... »

D'autres médecins sont moins catégoriques et restent ouverts à l'idée que cette réunion pourrait être pertinente, mais là encore, on repère bien que, sous la bonne volonté apparente, la motivation à assister à ce type de rencontre n'est pas très forte.

En revanche, les médecins rencontrés dans la zone Salaize-Roussillon semblent davantage intéressés, et ce d'autant plus que les médecins généralistes de ce territoire se regroupent au sein d'une sorte de réseau qui se rencontre environ tous les mois autour de « soirées médicales » à thème :

« Une réunion à Vienne, ce serait possible, en soirée plutôt... On a déjà eu des soirées sur l'amiante... Tous les médecins, on se rencontre une fois par mois. On est très demandeur, très ouvert... On peut se retrouver à 55 personnes. »

« Je pourrais me déplacer jusqu'à Vienne, plutôt le soir, pendant une ou deux heures. »

Dans tous les cas, les médecins qui pourraient assister à une telle réunion ne verraient pas d'inconvénient à ce que différents types de professionnels soient présents (Education Nationale, élus).

Interrogés sur les intervenants qui pourraient être pertinents, les médecins ont évoqué des ingénieurs, mais également des médecins spécialistes, notamment des spécialistes ORL et des pneumologues qui pourraient apporter des éléments de connaissance sur les pathologies liées à la pollution aérienne.

2.6. Le contenu d'une information sur la qualité de l'air et la pollution aérienne

Globalement, les médecins rencontrés envisagent tous le même type de contenu concernant une information sur la qualité de l'air.

Les informations très générales (qui ne concernent pas un territoire précis) et très techniques, scientifiques, les intéressent peu :

« Si c'est trop scientifique, ce sera pas forcément utile. Si c'est compliqué, on va s'y perdre dedans. Une information médicale, il faut qu'elle soit performante. La chimie, c'est pas notre métier, et il faut que les informations puissent nous servir. La connaissance pure, ça risque d'ennuyer ».

Les médecins sont ainsi intéressés par les formes de pollution aérienne qui peuvent concerner leurs patients sur un territoire donné davantage que par les différentes formes de pollution en général :

« Il faudrait parler de la qualité de l'air localement. »

« Il faudrait que l'on nous explique ce qui est à risque par rapport à ce que l'on côtoie tous les jours. »

Les informations délivrées doivent être utilisables concrètement en consultation :

« Qu'on redéfinisse les polluants, par rapport à ce qu'on rencontre comme pathologies, et ce que ça exacerbe comme symptômes. »

« Comment reconnaître les différents types de pollution ? Quels sont les troubles que ça provoque et comment on peut agir ? »

« Quelles sont les pathologies chroniques liées à la pollution ? »

Enfin, les médecins insistent sur le fait que **ces informations** sur la pollution aérienne doivent leur être **concrètement utiles** en consultation et leur permettre de donner des conseils à leurs patients :

« Quels sont les moyens de prévention ? Il faut qu'on puisse avoir une action pour que cela nous intéresse. »

« Il faut voir la conduite à tenir par rapport à chaque type de pollution et voir si on peut améliorer les conseils au patient. Comment mieux s'adapter par rapport à certaines pathologies. »

« Il faut pouvoir informer les populations sur les risques et les précautions qu'il faut prendre quand la qualité de l'air est mauvaise. »

L'information sur la qualité de l'air devrait ainsi à la fois permettre de faire de la prévention, mais également de mieux traiter les pathologies (notamment

respiratoires) liées à la pollution aérienne. Cette position est assez largement partagée, que les médecins exercent en zone urbaine ou rurale.

Notons cependant que les médecins sont spontanément relativement sceptiques sur ce que l'on peut effectivement conseiller, recommander aux patients :

« Que dire aux patients ? Il n'y a pas tellement de choses à faire... En plus ici, pour les gens le souci, c'est le travail. Pas la qualité de l'air. »

« Quelles sont les possibilités pour les patients ? Je ne vois pas bien ce que l'on peut faire... »

Ce n'est qu'après un certain temps d'élaboration que certains imaginent en quoi pourraient consister ces conseils :

« Pour les gens à vélo ou à pied, il ne faut pas hésiter à porter les protections, les masques. Il faut utiliser les filtres ad-hoc »

2.7. Synthèse

La qualité de l'air n'est pas un sujet de préoccupation pour les médecins généralistes. Spontanément, ils ont été plutôt surpris que cette étude les concerne, alors que ce thème, s'il peut rejoindre des préoccupations personnelles, a aujourd'hui une existence infime ou nulle dans les consultations.

Les médecins généralistes sont donc une cible relativement difficile à toucher, puisqu'ils ont le sentiment de n'avoir aucune obligation dans ce domaine, que les patients n'expriment pas d'attentes et qu'ils n'ont rien de concret à leur proposer. Les médecins en zone rurales, qui perçoivent leur environnement comme « sain », se sentent particulièrement éloignés de cette problématique. Les médecins de zones urbaines, voire très urbaines (agglomération Grenobloise), s'ils se sentent davantage concernés du fait de leur environnement, ne repèrent pas comment ils pourraient agir dans ce domaine.

Ce sont peut-être les médecins de la zone Salaize / Péage de Roussillon, qui du fait de leur environnement, mais également du fait de l'existence d'un réseau de praticiens qui échangent aujourd'hui sur des sujets très divers, sont peut-être les plus ouverts à une information concernant la pollution aérienne.

Reste que les médecins qui seraient susceptibles de recevoir des informations sur la qualité de l'air seront semble-t-il essentiellement intéressés par une information concrète, qu'ils vont pouvoir réellement utiliser avec leurs patients, que ce soit au niveau du diagnostic ou des comportements de prévention, des soins. Cette information doit donc à la fois être opérationnelle, mais également concerner un territoire relativement précis. Une « culture générale » sur la qualité de l'air, de même qu'une information très « scientifique » ne serait pas exploitable en consultation, et ne rejoindraient peut-être même pas les interrogations personnelles des médecins.

En ce qui concerne les moyens de diffuser ces informations, il semble également important que l'information soit donnée de manière rapidement appropriable, qu'il s'agisse d'un CD-ROM ou d'une réunion. Dans tous les cas, une optique médicale doit être favorisée par rapport à une optique « ingénieur chimiste ».

Enfin, il est clair que le CD-ROM est un outil qui n'est absolument pas utilisé par certains médecins (on peut faire l'hypothèse qu'il y a là un clivage « générationnel »), mais que la participation à une réunion est également contraignante car elle requiert une certaine motivation qui est, a priori, peu présente..

Certains des médecins considèrent qu'un support écrit léger (4-6 pages) suffirait à les sensibiliser à ce thème et à les mettre en capacité de communiquer auprès de leurs patients.

III. Les établissements scolaires (Ecoles primaires et collèges)

3.1 La pollution de l'air : perceptions et représentations

3.1.1 Les zones rurales

Les responsables d'établissements scolaires situés en zones rurales se sentent peu concernés par la pollution, et plutôt privilégiés en matière de qualité de l'air par rapport aux urbains:

« Notre site est en pleine campagne, on est protégé visuellement... On n'a pas d'odeurs, rien... La pollution de l'air ce n'est pas notre préoccupation. »

« Il n'y a pas trop de questions sur la qualité de l'air... Beaucoup de parents d'élèves travaillent à Grenoble, alors quand ils rentrent ici, ils se sentent plutôt privilégiés. »

Même si dans certains cas, les habitants perçoivent des odeurs chimiques, notamment liées à la présence d'une usine à proximité de leur commune, c'est finalement davantage l'accident industriel qui est envisagé plutôt qu'un danger lié à une pollution quotidienne. La pollution reste un problème lointain à la « campagne », et ne fait pas l'objet de demandes, d'attentes de la part des parents d'élèves :

« Ici on ne pense pas aux pics... Mais on a une usine chimique à côté et parfois on sent des odeurs bizarres, des odeurs de chlore... On ne sait pas s'il y a des pics d'ozone.. Mais on est pas à Grenoble, à la campagne on n'a pas cette sensation de pollution.»

« Il y a une usine chimique dans la vallée à 20 Km d'ici. S'il y a une fuite ou une explosion, il faut se confiner, fermer les portes. Mais sur le plan pratique, il y a peu de chances qu'on soit touché : on est à 1200 mètres d'altitude, et même s'il y a des courants aériens, les vents ne montent pas au sommet de la montagne. .. Et ici, l'air est beaucoup plus pur qu'ailleurs, les gens viennent s'installer ici pour la qualité de l'air. »

« On a parfois des odeurs qui viennent avec le vent du Nord, c'est tout...les élèves le constatent... Les parents d'élèves ne sont pas particulièrement inquiets... »

3.1.2 Les zones urbaines

Même si les personnes interrogées ont le sentiment assez net que les grandes villes sont plus polluées que les communes à la campagne, elles n'ont pourtant pas le sentiment d'être gênées ou inquiétées au quotidien par la pollution, à partir du moment où cette pollution n'est pas « sensible » (visuellement, olfactivement) :

« La pollution de l'air on n'y pense pas. On est à Grenoble, mais on est épargné : quand on va faire du sport dans les parcs on n'est pas agressé par les odeurs.. Il y a quand même des lieux préservés, où il n'y a rien qui pourrait nous alerter. »

Par ailleurs, les parents d'élèves n'expriment pas d'attentes sur ce sujet. Les principaux d'établissements situés dans des zones défavorisées expliquent cette « non-attente » par le fait que les parents d'élèves sont accablés par d'autres soucis liés notamment à la survie économique :

« Les parents nous interpellent peu... En ZEP, les parents ont d'autres soucis... Ce sont des gens pas très favorisés et la pollution n'est pas une priorité pour eux. »

Cependant, même dans les zones socialement plus « moyennes », et malgré la présence, dans certains cas, de militants écologistes actifs, les parents d'élèves n'ont pas de questions ou de revendications concernant la politique de l'établissement en matière de pollution aérienne :

« Au niveau local, il y a des polémiques sur l'usine d'incinération... Mais je ne m'inquiète pas des résultats donnés par la presse. Les Verts ici, ils sont très actifs là-dessus ... Mais les parents d'élèves ne sont pas du tout inquiets. »

3.1.3 Les zones industrielles

Sur les territoires où sont implantées plusieurs usines d'où émanent des fumées visibles et, parfois, des odeurs, on repère des représentations plus inquiètes de la part des chefs d'établissements... Des inquiétudes qui ne sont d'ailleurs pas forcément partagées par les parents d'élèves... Ainsi, le fait d'être dans une zone peu urbanisée contribue à créer un certain sentiment de « campagne » malgré les usines. Enfin il semble que la question du maintien de l'emploi sur le territoire pèse bien plus lourd dans les inquiétudes que le thème de la pollution de l'air :

« Par ici, l'idée c'est que la ville la plus polluée c'est Grenoble. Moi j'ai connu les deux et je pense que c'est beaucoup plus pollué ici. Même si on n'est pas dans un endroit encaissé, on a la pollution de Lyon... Mais les gens se sentent à la campagne ici... »

« Ici, il y a une problématique sub-urbaine sur fond de mentalité rurale et finalement, les gens ont plus peur de la menace de délocalisation des entreprises que de la pollution. »

Les inquiétudes de certains chefs d'établissements (collèges) ne sont pas non plus forcément partagées par les personnels éducatifs ou de santé de l'établissement. Fatalisme ou impression que la situation est sous contrôle font qu'au bilan, la pollution de l'air n'est pas un sujet sur lequel les chefs d'établissements sont interpellés en interne :

« Moi, je suis sûr qu'il y a des maladies liées à la pollution, des maladies respiratoires, des cancers... On est dans une situation pas normale. Ici c'est un endroit particulièrement touché : il y a la plate-forme chimique qui compte 9 entreprises !... Mais ici, les personnels médicaux sont fatalistes, ou ils pensent qu'on est dans les normes. Je ne nie pas les efforts des industriels, mais ils ont un souci plus économique que d'environnement. »

Enfin, les personnes interrogées expriment un sentiment d'impuissance face à la question de la pollution aérienne et il leur semble que les solutions relèvent avant tout des industriels et des Etats :

« Est-ce qu'il y a une solution par rapport à l'environnement ? Il faudrait une prise de conscience des industriels. Mais ce n'est pas dans l'air du temps.. Ils sont toujours dans la rentabilité qui prend le pas sur la sécurité... La pollution de l'air, je ne vois pas comment m'en protéger. »

« La pollution, est-ce qu'on peut s'en protéger ? Individuellement ce n'est pas possible. C'est au niveau des Etats. C'est un problème planétaire à l'échelle des Etats, qui seuls peuvent être efficaces. »

3.2. Obligations et pratiques professionnelles dans les établissements scolaires sur la qualité de l'air

Globalement, les directeurs d'écoles, principaux et enseignants d'EPS interrogés repèrent des « objectifs » ou des « recommandations » plus que des obligations en matière de pollution aérienne. En termes de pratiques, très peu de choses semblent être faites concrètement par rapport à la pollution quotidienne ou même aux pics de pollution.

3.2.1 Le confinement en cas d'accident (chimique, nucléaire, ...)

Lorsque nous avons interrogé les directeurs d'écoles et principaux de collèges sur leurs obligations en matière de pollution aérienne, très souvent, la première réponse qu'ils ont donné concernait le confinement. Depuis quelques années (notamment l'explosion de l'usine AZF à Toulouse), les établissements scolaires sont fortement « encouragés » à mettre en place un dispositif de confinement pour parer à l'urgence

en cas d'accident chimique, nucléaire ou encore de catastrophe naturelle (inondation, séisme, ...). Lorsque les établissements sont situés dans une zone à risque (naturel ou industriel) ils sont par ailleurs censés mettre en place un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Dans la réalité, les établissements n'ont pas toujours les moyens en terme de locaux, de finances, de mettre en place un dispositif de confinement efficace, qui puisse protéger l'ensemble des élèves de l'établissement pendant plusieurs heures (dans l'attente de l'arrivée des secours). Les mesures et possibilités de confinement varient donc grandement d'un établissement à l'autre, pour des raisons qui dépendent des décisions du chef d'établissement, mais qui peuvent également impliquer plusieurs partenaires :

« On a des exercices de confinement, mais s'il y a un accident chimique, on ne pourra pas mettre tous les élèves dans le gymnase car il n'est pas assez grand. »

« On est dans un périmètre Seveso, et on a un PPMS spécifique. On a des salles de confinement, mais il faut qu'il y ait une mise aux normes... Mais pour avoir une vraie salle de confinement, il faudrait rénover les locaux et peut-être agrandir... Or, comme on est dans un périmètre Seveso, on n'a pas de permis de construire : tout est bloqué... On attend une étude d'impact de la DRIRE pour que ça se débloque... »

« On est contraint de mettre en place un PPMS par l'Inspection d'Académie et le préfet, mais il faut pour cela restructurer les locaux... Mais en réalité nous sommes bien seuls, nous n'avons pas de financements, et finalement on se protège comme on peut. »

Parallèlement aux démarches faites pour pouvoir confiner les élèves et enseignants en cas de besoin, les chefs d'établissements informent les parents, notamment dans le cadre du conseil d'école pour les écoles primaires, sur les bonnes pratiques à avoir en cas d'accident (cependant, il ne semble pas y avoir de demande précise de la part des parents en la matière) :

« On fait un exercice de confinement chaque année pour que les gens sachent que c'est important et qu'ils aient les bons réflexes. En cas d'accident chimique, on a informé les parents de ne pas venir chercher leurs enfants, d'écouter les médias.»

Il reste que la possibilité de confinement afin de protéger les enfants en cas d'accident majeur (éventuellement de pollution aérienne majeure), si elle n'est pas toujours facilitée par les différents partenaires potentiels n'est pas non plus, dans les faits, vécue comme une injonction, une obligation. Dans ce domaine, chacun semble faire « comme il peut » :

« L'Éducation Nationale nous demande de nous tourner vers les municipalités en cas d'accident chimique... Notre hiérarchie nous demande si on fait des exercices de confinement, mais il n'y a pas d'obligation... Enfin, je ne crois pas que l'on ait des obligations ou alors, je suis mal informé. »

« On n'a pas reçu le kit de confinement [radio, piles, ruban adhésif spécial, ...]... Alors, on se débrouille comme on peut avec ce qu'on a. »

Certains établissements semblent cependant n'avoir jamais reçu de recommandations de la part de l'Inspection d'Académie en matière de confinement, du fait qu'ils ne sont pas en zone Seveso :

« Nous on n'est pas en zone Seveso, alors on ne fait rien par rapport au confinement. »

Malgré le fréquent manque de moyens pour pouvoir efficacement confiner et protéger les élèves, ce thème est si bien repéré qu'il semble parfois prendre « toute la place » dans les représentations des personnes interrogées... Pour certains c'est finalement la seule pratique qui semble à la fois possible face à la pollution aérienne et totalement irréaliste. Si quelque chose de menaçant se propage par l'air il faudrait rester enfermé pour éviter au maximum de respirer cet air... Mais rester enfermé est impossible en dehors d'un accident majeur :

« Je ne vois pas vraiment ce que l'on peut faire face à la pollution, à part se confiner tout le temps. »

3.2.2 Les PAI (Programme d'Accueil Individualisé) pour les asthmatiques

Les responsables d'établissements ainsi que les enseignants d'EPS (collèges) expriment une forte prise en compte des spécificités des élèves qui font l'objet d'un PAI, comme c'est le cas pour les asthmatiques. Les enseignants d'EPS modulent ainsi certains exercices en fonction des difficultés respiratoires concrètes de certains élèves

« Pour les asthmatiques, on a des PAI. Il faut faire plus d'échauffement pour eux. On est censés vérifier que ces élèves ont leur Ventoline, on le fait surtout pour les plus jeunes. Les plus âgés sont plus autonomes, ils se gèrent mieux. »

« La seule chose qu'on puisse faire en sport c'est donner une autre activité aux asthmatiques, voire changer carrément d'activité. »

Néanmoins, d'après les personnes que nous avons pu interroger, la prise en compte des difficultés respiratoires est peu reliée à des épisodes de pollution aérienne... Si les allergies (pollens et alimentation) qui peuvent être à l'origine de crises d'asthme font l'objet d'une grande vigilance, à l'inverse, la qualité de l'air est un « paramètre » qui semble plus rarement pris en compte dans les obligations liées aux PAI :

« Quand il fait très chaud, le préfet transmet une information à l'Inspection d'Académie qui nous envoie un mail. C'est une sorte d'alerte météo... Ils nous disent de limiter les sorties scolaires qui ont trait à l'EPS. Il faut limiter les déplacements des gens. Je le dis à mes collègues, je vérifie les sorties scolaires. »

Une fois, j'ai annulé une sortie au stade d'athlétisme. C'est pour des enfants qui avaient de l'asthme, qui étaient en PAI que j'avais annulé... On a aussi beaucoup de platanes dans la cour. Il y a une demi-douzaine d'enfants qui sont allergiques... On les confine : ils restent dans la classe pendant les récréés, sous la responsabilité d'un enseignant.»

« C'est un sujet qu'on n'aborde jamais avec les enseignants d'EPS ... Et les asthmatiques ont un PAI, mais qui n'est pas en lien avec la pollution. »

3.2.3 Les recommandations de l'Inspection d'Académie en cas de canicule, pic de pollution

Depuis quelques années, les écoles primaires et les collèges reçoivent des courriers électroniques émanant de l'Inspection d'Académie, notamment lorsque la chaleur devient plus intense entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin. Ces courriers qui recommandent de prendre certaines précautions sont diversement interprétés et suivis.

Pour certains directeurs d'écoles ou principaux, ces mails ont une portée générale qui ne concerne pas spécifiquement tel ou tel territoire, si bien que dans certains cas, les responsables ont le sentiment que leur établissement n'est pas concerné par les « alertes » envoyées par l'Inspection d'Académie, ou encore que les recommandations sont en pratique impossibles à mettre en œuvre :

« A la suite de la canicule, on a eu des recommandations de l'Inspection d'Académie, mais ici c'est assez verdoyant, on n'a pas de gros pics de chaleur... On avait reçu une circulaire assez importante par mail, mais je ne l'ai pas entièrement lue... »

« L'année dernière on a reçu un courrier du rectorat, en raison de la chaleur, mais c'étaient des recommandations inutilisables. A l'extérieur des bâtiments, il n'y a pas d'arbres : c'est impossible d'être à l'ombre. »

Dans certains cas, on repère que les responsables d'établissements ont tendance à mettre sur un même plan les recommandations liées à la chaleur et celles liées à la pollution aérienne. Il semble à la fois que ces recommandations soient données sur le même courrier électronique et que la canicule de 2003 ait fortement marqué les esprits. Une certaine confusion s'installe de ce fait qui noie la spécificité des consignes concernant les pics de pollution. Finalement, les responsables d'établissements évoquent des pratiques, notamment en cas de grosse chaleur, qui relèveraient du « bon sens » :

« On a eu un mail là-dessus en juin dernier. On nous disait qu'il fallait faire boire les enfants, les tenir à l'ombre... C'est des choses de bon sens, qu'on faisait déjà avant ces mails... [...] en fait, c'est peut-être plutôt par rapport à la chaleur que par rapport à la pollution de l'air. »

« Il n’y a rien de particulier à faire par rapport aux pics de chaleur ou de pollution, il n’y a pas de circulaires... Il y a juste les alertes oranges en cas de neige, de gros orage... [...] Ah oui, depuis la canicule de 2003, on nous envoie un message par rapport à la chaleur, mais il n’y a rien de plus à faire que ce que l’on a toujours fait : c’est du bon sens. On laisse les enfants boire plus facilement... On leur recommande de se mettre à l’ombre. »

« On a reçu une directive de l’Inspection d’Académie en cas de grosse température avec pollution de l’air, il faut faire boire les enfants, les faire jouer calmement... On a eu ce genre de mail en mai-juin... L’année d’avant on avait eu très chaud aussi, et on avait évité d’aller faire des activités sportives au Parc. On était restés dans le gymnase, au frais. »

Enfin, certaines des personnes que nous avons interrogées n’ont pas repéré de consignes particulières en provenance de l’Inspection d’Académie en ce qui concerne les précautions à prendre quant aux activités physiques, en cas de pic de pollution. Ceci est peut-être d’autant plus vrai que les établissements sont particulièrement concernés par des risques majeurs. Là encore il y aurait une sorte de « brouillage » de l’information concernant les pics de pollution, la notion d’accident (comme celle de canicule) marquant peut-être davantage les esprits :

« Il y a un Plan Particulier de Mise en Sécurité qui concerne 53 écoles, au sujet des risques majeurs... Il y a le confinement pour le risque chimique, les comprimés d’iode pour le risque nucléaire... Mais on a reçu aucune consigne par rapport au sport. »

3.2.4 Les élèves fumeurs

Les enseignants d’EPS interrogés ont des positions très différentes. Pour certains, ce thème est évident et paraît beaucoup plus pertinent à aborder avec les jeunes que celui de la pollution aérienne, l’idée sous-jacente étant qu’il est plus facile de contrôler ses pratiques en tant que « fumeur » que d’avoir prise sur la pollution aérienne :

« On parle du tabac aux élèves. On pense qu’il est plus important de leur parler du tabagisme que de la pollution. »

Pour d’autres enseignants en revanche, il est difficile d’évoquer ce thème avec les élèves pour différentes raisons, l’une d’elles étant que les jeunes sont déjà informés sur les méfaits du tabac et qu’il s’agit donc en l’occurrence davantage de leur « faire la morale » que de leur apprendre quelque chose :

« Il y a des élèves qui fument, mais ils sont sportifs... Ils sont d’ailleurs meilleurs en sport que dans les autres matières... C’est difficile de faire la morale à ces élèves... »

« En EPS, on peut en parler, mais les élèves le savent déjà que ce n'est pas bon pour la santé... »

La notion de tabagisme passif n'a jamais été évoquée, mais il est vrai que la consommation de tabac est totalement interdite dans les collèges et que les principaux veillent à ce que cette interdiction soit respectée.

3.2.5 Une absence d'obligations... mais des responsabilités...

Les directeurs d'écoles comme les principaux de collèges ou les enseignants d'EPS n'ont pas le sentiment, spontanément d'avoir des obligations par rapport à leurs élèves en matière de pollution aérienne. La pollution aérienne concerne au premier chef d'autres « décideurs » que les responsables d'établissements :

« On n'a pas d'obligations. Quand on a des soucis avec les odeurs, c'est le maire qui est concerné. »

Néanmoins, au fil des entretiens, des doutes ont émergé sur l'existence d'obligations éventuellement ignorées. Certaines des personnes interrogées se sont ainsi demandées si elles étaient réellement bien informées sur leur mission dans ce domaine... Et ce d'autant plus, que l'obligation d'assurer « la sécurité » des élèves est elle, à la fois plus vaste mais aussi plus clairement perçue que les obligations concernant les pics de pollution :

« Le Directeur d'école est responsable de tout et surtout de la sécurité et de l'application des textes. Il faut assurer la sécurité des enfants, où qu'ils soient. Je suis maître d'application : je dois assurer d'abord la sécurité des enfants. »

C'est, en partie au moins, ce doute et cette notion de responsabilité vis-à-vis des élèves qui peuvent susciter l'intérêt des chefs d'établissements et directeurs d'écoles pour la pollution aérienne.

3.3. Connaissances sur la pollution aérienne

Comme chez les autres professionnels interrogés, les connaissances des directeurs d'école, des principaux de collèges, mais également des enseignants d'EPS sont relativement faibles en ce qui concerne les différents polluants qui peuvent se trouver dans l'air.

On constate ainsi beaucoup de confusions entre le No (monoxyde d'azote) et le CO (monoxyde de carbone) et une méconnaissance quasi-totale des COV (composés organiques volatils), COP (Composés organiques persistants), PFC (perfluorocarbures) et du SF₆ (hexafluorure de soufre)... Si les métaux lourds sont mieux repérés, ils sont en revanche presque systématiquement associés à la pollution de l'eau et aux peintures (plomb). Enfin, l'ozone renvoie invariablement à la question de la « couche » et du « trou », et semble de ce fait situer la question de la pollution aérienne à un niveau où l'individu a peu de prise :

« L'ozone ça me fait penser au trou dans la couche d'ozone. Je reviens du Chili qui se trouve au-dessous du trou et j'ai effectivement pris un gros coup de soleil, alors que je ne me suis pas particulièrement exposé. »

Les quelques enseignants de SVT qui ont été sollicités ont également été pris de court sur une partie des polluants (notamment pour les COP, les COV, les PFC, ...).

Globalement, on repère bien que la pollution aérienne ne fait pas partie de l'univers « naturel » des professionnels de l'Éducation Nationale, et que très peu d'informations leur parviennent en interne, hormis les mails de l'Inspection d'Académie en cas de pic de chaleur/pollution.

De même, les personnels médicaux n'apparaissent pas toujours comme des sources d'information dans ce domaine :

« Certains médecins scolaires nous donnent des informations sur les problèmes respiratoires, et d'autres non. Cela dépend des médecins scolaires... »

Enfin, lorsque certaines informations sont repérées concernant la qualité de l'air, elles ne sont pas toujours jugées pertinentes pour différentes raisons.

La première est liée à une certaine méfiance vis-à-vis des informations données par les « spécialistes », comme si certains « lobbys » avaient intérêt à faire passer un message plutôt qu'un autre. Ce « doute » - que nous avons également souvent rencontré chez les élus – fait que les informations données ne sont pas toujours jugées comme étant fiables, crédibles :

« On nous dit que les voitures polluent plus que les usines, mais je reste sceptique... La limitation de vitesse sur la rocade, j'ai le sentiment que c'est une goutte d'eau, que ce n'est pas très utile. »

« J'ai eu des informations il y a 13 ou 14 ans par la mairie... Des gens étaient venus poser des instruments de mesure sur la qualité de l'air et j'étais étonné car tout était bien... Moi, j'ai le sentiment qu'on est au-dessus des normes... »

Enfin, comme en ce qui concerne les mails de l'Inspection d'Académie qui sont perçus comme s'appliquant à un territoire très vaste, où les situations peuvent être très différentes, les informations données par les médias sont parfois jugées comme étant peu pertinentes par rapport à des territoires spécifiques :

« A radio France Bleu ils donnent un indice de la qualité de l'air. Mais c'est des indices sur Grenoble, moi je n'en tiens pas compte. »

3.4. Connaissances des directeurs d'écoles, principaux de collèges et enseignants d'EPS sur les systèmes d'information et d'alerte concernant la qualité de l'air

3.4.1 Les Emails de l'Inspection d'Académie

Les courriers électroniques envoyés par l'Inspection d'Académie ne sont pas spontanément, clairement, associés aux pics de pollution. La notion de pic de chaleur semble souvent prendre le pas sur celle de pollution, même si les deux peuvent être associées dans les représentations :

« Les mails de l'Inspection Académique c'est plutôt lié à la chaleur qu'à la qualité de l'air. Mais pour moi, les réactions chimiques sont plus nocives quand il fait chaud... »

Plusieurs personnes interrogées nous ont affirmé que les informations données par l'Inspection d'Académie couvraient un territoire si large qu'il était difficile de se sentir concerné au niveau local. Par ailleurs les pics sont par définition annoncés le jour du pic... Or, les établissements scolaires peuvent avoir des difficultés à s'adapter à des recommandations données par l'Inspection d'Académie à l'échelle de la journée. L'organisation des différentes activités au sein de l'établissement ne permettrait pas une telle souplesse :

« On reçoit des Emails de l'Inspection d'Académie, mais c'est pour tout le département. Mais nous on ne se sent pas concerné par les pics : il n'y a rien ici à part la déchetterie. Nous on est plutôt favorisé, on a l'impression que l'air est bien meilleur ici et que les enfants sont moins malades qu'ailleurs. »

« On reçoit des Emails de l'Inspection d'Académie s'il y a une pollution atmosphérique. Mais c'est une information à l'échelle de l'Isère et en plus on l'a le jour-même ou la veille. Mais ce n'est pas exploitable car il n'y a pas d'information au niveau local... Et puis quand c'est le jour-même, on ne va pas courir au gymnase et créer un mouvement de panique, créer du travail supplémentaire. »

Enfin, certaines des personnes interrogées ont le sentiment que l'Inspection d'Académie donne souvent des informations sans véritablement guider les établissements sur les mesures à prendre. Cette remarque a été faite sur la pollution aérienne, mais également à propos des chutes de neige de cet hiver :

« On reçoit les mails de l'Inspection d'Académie qui nous disent de faire attention quand il y a des pics de pollution. Mais on ne nous dit pas vraiment ce qu'il faut faire... On ne reçoit en réalité aucune aide de l'Inspection d'Académie, ils nous avertissent, c'est tout. C'est comme en hiver pour les intempéries : on nous dit qu'il va y avoir des chutes de neige, mais on ne nous dit pas ce qu'il faut faire... »

3.4.2 Les pics signalés par les médias

Quelques personnes lisent les rubriques concernant la pollution de l'air dans les médias (papier ou Internet). Mais cela reste occasionnel et on repère bien qu'il n'est pas très important pour ces personnes d'être informées, au jour le jour, sur la qualité de l'air. L'éventualité d'un pic de pollution ne constituant de toute façon pas une forte inquiétude :

« On a des infos par le Dauphiné Libéré, la radio, je vais de temps en temps sur le site de Météo France ou encore sur celui du Monde, à la rubrique Météo... »

« De temps en temps, je tombe dessus sur le journal. »

« Je connais ATMO, ils ont un site Internet, mais je ne l'utilise pas à titre personnel. On parle aussi de l'indice ATMO sur Radio France Isère, sur M6. »

3.4.3 Les mesures et bulletins de SUPAIRE / ASCOPARG

Dans certaines zones industrielles, les établissements scolaires sont destinataires d'informations sur la qualité de l'air basées sur les mesures faites par SUPAIRE ou l'ASCOPARG. Malgré ces informations les personnes interrogées ne comprennent pas très bien ce qu'est un pic de pollution, et comment il faut réagir face à un danger que l'on ne perçoit pas clairement :

« On a la note d'information de SUPAIRE. Je la mets au CDI... Je ne sais pas comment l'exploiter. On voit bien que de temps en temps il y a des pics, mais qu'est-ce qu'on en fait ? »

Au-delà de la difficulté à comprendre le sens des mesures effectuées par les organismes de surveillance de l'air, le doute sur la fiabilité de ces informations brouille encore un peu plus les messages délivrés. Finalement, les professionnels semblent dans certains cas s'attendre à des résultats plus alarmants, à des pics plus évidents ou menaçants et le fait que les informations données n'aillent pas dans ce sens les trouble. Ce trouble est d'autant plus grand quand les personnes repèrent par ailleurs des fumées et des odeurs chimiques dans leur environnement :

« Les mesures disent que tout va bien, mais je ne vois pas comment on peut trouver un taux normal avec tout ce qu'il y a ici... Ou alors, l'odeur n'a rien à voir avec ce qui circule... »

« Les pics, les alertes, on ne sait pas vraiment ce que c'est. Dans les bulletins de SUPAIRE, il y a des graphiques anesthésiants, où soi-disant tout est analysé et où on nous dit : soyez sereins, on s'occupe de tout. »

3.4.4 Les contacts avec les industriels au sujet de la pollution aérienne

Dans les zones industrielles, les municipalités sont invitées à participer aux Commissions Locales d'Information (CLI) mais ce n'est pas le cas des établissements scolaires (il ne semble pas y avoir non plus de demande formelle de la part des établissements pour faire partie de ces CLI, ou de pression de la part des parents d'élèves) :

« On a jamais été invité dans les CLI. »

3.4.5 Les risques majeurs plus repérés que les pics de pollution...

Plusieurs des personnes interrogées se souviennent d'avoir reçu des informations très précises sur la conduite à tenir en cas d'accident majeur (naturel, chimique, nucléaire), qui concernent notamment le confinement. Mais les « pics » n'entrent pas dans la catégorie « accidents » et ne sont apparemment jamais mentionnés dans ces documents. La notion d'accident renvoie à un risque vital pour les enfants qui semble dépasser les effets néfastes d'un pic de pollution sur la santé. Aucune documentation n'a donc été envoyée aux établissements scolaires concernant les pics de pollution :

« On est très documenté sur les risques chimiques, on a une documentation très accessible et on travaille avec l'Institut des Risques majeurs. Ils nous apportent une aide technique importante. »

« Il y a deux ans on a reçu une cassette vidéo et une petite affichette. C'était sur l'attitude à avoir en cas d'accident majeur... Mais on n'est pas informés sur les pics de pollution. »

3.5. Proposition d'un CD-Rom, d'une réunion d'information concernant la pollution aérienne et la qualité de l'air

3.5.1 Le CD-ROM

Les réactions à la proposition d'un CD-ROM sont globalement très positives, qu'il s'agisse d'écoles primaires ou de collèges. Tous les établissements scolaires contactés possèdent des ordinateurs (pour les professionnels et les élèves), une connexion à Internet et la plupart des personnes interrogées utilisent elles-mêmes facilement les ordinateurs et les CD-ROMS... même si une petite minorité maintient une préférence pour un support papier :

« C'est bien, mais un support papier j'y crois plus, c'est moins un objet qu'on oublie. »

Spontanément, la plupart des personnes interrogées ont pensé que ce CD-ROM pourrait être utilisé avec les élèves, qu'il s'agisse des écoles primaires ou des collèges. Si la démarche d'information des adultes est bien perçue, il émerge une

forte attente pour que ce CD-ROM puisse également être un outil pédagogique afin de sensibiliser les jeunes au thème de la pollution, dans une dimension de formation à la citoyenneté notamment... Et au delà du jeune, pour toucher la famille du jeune :

« On en a reçu un sur les risques majeurs : c'est très bien. C'est un moyen facilement utilisable, on peut prendre des notes, on peut le voir avec des collègues. »

*« Un CD-ROM ce serait bien. On est jamais assez informés, et on pourrait l'utiliser pour sensibiliser les jeunes pour le futur, sur les problèmes d'ozone... »
Enseignant d'EPS*

« Ce serait intéressant si on pouvait le copier pour les élèves. Cela pourrait susciter des discussions avec les parents à la maison. »

« Ce serait bien qu'il y ait une partie pour les élèves. Il faudrait qu'il y ait des couleurs, avec peu de mots. Cela pourrait permettre de faire un bon débat avec les élèves. »

« Le CD-ROM c'est bien, c'est interactif, c'est pour tout le monde : les élèves peuvent l'utiliser. »

« Il faudrait qu'il y ait une fiche pédagogique dans le CD-ROM : qu'on puisse faire un travail avec les enfants à la place de l'exercice physique par exemple, pour que tout le monde soit éduqué, les enfants, les parents et les instituteurs »

« Un CD-ROM c'est un support qui nous convient. On est avide d'informations qui puissent combler nos séances bancales.. Par exemple quand il fait trop mauvais dehors et qu'on ne peut pas sortir. Toutes ces informations sont les bienvenues et on a le matériel qu'il faut pour regarder ça. »

Dans la perspective d'utiliser le CD-ROM avec les élèves, les personnes interrogées insistent sur l'intérêt d'un support interactif, voire ludique afin de mieux « accrocher » l'attention des élèves :

« Il faudrait que ce soit un peu ludique, aéré, pas rébarbatif... Il faudrait qu'il y ait des jeux à faire... Si c'est trop théorique, ça ne passera pas. »

Néanmoins, pour certaines personnes, le CD-Rom ne pourra vivre seul. Pour être utilisé et être pertinent, il doit être accompagné d'une présentation orale :

« Il faudrait que la diffusion du CD-ROM soit préparée, il faut qu'il y ait une sensibilisation autour... »

« Une documentation ne sera pas suffisante : il faut qu'on vienne nous la présenter. »

3.5.2 La réunion

La proposition de participer à une réunion d'information sur la qualité de l'air est moins bien perçue que la proposition d'utiliser un CD-ROM. Si certaines personnes ont exprimé le désir d'une présentation « orale » du CD-ROM, le fait de se déplacer pour participer à une réunion semble globalement compliqué.

Les directeurs d'écoles primaires ne sont pas toujours entièrement déchargés de leurs cours : certains n'ont qu'une journée ou une demi-journée par semaine pour assurer les tâches administratives. Quant aux principaux de collèges, ils décrivent un emploi du temps déjà chargé, et parfois une motivation faible... Par ailleurs, il semble plus difficile pour les femmes de se déplacer en soirée, alors que les hommes préfèrent cette possibilité. Finalement, deux idées fortes se dégagent : cette réunion pourrait avoir lieu en journée, si elle est prévue plusieurs mois à l'avance et le fait qu'elle soit incluse dans la formation continue pourrait être un élément facilitant (... même si les enseignants doivent faire des choix en matière de formation continue) :

« Une réunion, je n'irai pas. Je ne prendrai pas le temps d'y aller car cela ne nous touche pas directement. »

« Il faudrait que ce soit fait sous forme de formation, pendant les heures de cours... En soirée ce serait difficile. »

« J'irai plutôt le soir. En journée il faudrait que ce soit en formation continue »

« Je me déplace partout, mais il faut que ce soit prévu longtemps à l'avance »

« En journée, si c'est présenté comme une formation cela pourrait être possible, mais il faudrait le savoir un an à l'avance. »

Certains ont pensé que les infirmières scolaires pourraient également participer à cette réunion, par « délégation » du chef d'établissement :

« On a toujours des représentants, on pourrait envoyer l'infirmière scolaire. C'est plus dur de solliciter les enseignants. »

En ce qui concerne la réunion elle-même, les personnes interrogées sont plutôt ouvertes à ce que le public soit « mixte » (élus et médecins généralistes), mais souhaitent que les intervenants soient à la fois spécialistes de la pollution aérienne et « au-dessus de tout soupçon » en matière d'intérêts économiques et politiques :

« Il faudrait que la réunion soit animée par une sommité, quelqu'un d'incontournable, un universitaire... Il faut que ce soit une personne aguerrie. »

« On pourrait avoir des gens qui s'occupent de la qualité de l'air, de l'ASCOPARG, j'ai entendu parler d'eux dans le bulletin de la municipalité de X... »

« La réflexion plurielle est intéressante, mais il ne faut pas que les intervenants soient des industriels, ou des élus, il y a une suspicion à leur égard car ils se défendent politiquement. »

3.6. Le contenu d'une information sur la qualité de l'air et la pollution aérienne

3.6.1 Un vocabulaire simple, des explications accessibles... Pour mieux informer et éduquer adultes et élèves

Comme les élus et les médecins généralistes, les directeurs d'écoles, principaux de collèges et enseignants d'EPS souhaitent que les explications données sur la qualité de l'air et la pollution aérienne soient données dans un langage clair et accessible aux non-spécialistes, et qu'elles permettent de bien définir à la fois les polluants mais également les conséquences de la pollution sur la santé :

« Il faut définir les substances, expliquer les conséquences de la pollution sur la santé, les normes.... »

« Si c'est trop complexe, les gens n'iront pas jusqu'au bout des phrases, il faut que l'information soit immédiatement compréhensible. »

« Il faut banaliser ces connaissances. Faire quelque chose de simple et de clair, il faut que ça reste proche de notre quotidien. »

3.6.2 Des propositions d'actions compréhensibles et concrètes

Même si les personnels de l'Education Nationale semblent avoir plus d'ouverture que les autres publics interrogés, de par leur profession, vis-à-vis d'une « culture générale » sur la qualité de l'air, il ne reste pas moins qu'ils souhaitent également savoir s'il y a des démarches concrètes (et réalistes) à mettre en place pour se préserver ou mieux se protéger de la pollution aérienne (en dehors d'une configuration d'accident majeur), et aussi sur les moyens de moins polluer. On repère que dans ces attentes, la pollution se mêle aux allergènes saisonniers, mais aussi aux phénomènes de pics...

« Qu'on nous explique les dangers pour la santé et pour tout le monde vivant, et qu'il y ait des consignes très claires, courtes, réalisables. »

« Cela va intéresser les enseignants de SVT car c'est au programme. Pour l'EPS, il faudrait savoir ce qu'il y a selon les saisons, avant de faire la programmation annuelle. »

«... Et puis quelles sont les précautions à prendre pour se prémunir de la pollution, et aussi comment modifier les comportements pour limiter la pollution. »

« Il faut que cela permette de construire un citoyen en meilleur état de santé. Il faut transformer la culture pour avoir plus tard des jeunes adultes qui seront plus aptes à mieux se comporter. »

« En cas de pollution majeure, on est dans l'incertitude par rapport à ça... Par exemple s'il faut confiner, on n'a pas été formé à cette situation... »

3.6.3 Des explications accessibles sur la façon de mesurer la qualité de l'air

Etant donné les doutes sur la fiabilité des mesures de qualité de l'air, les personnels de l'Education Nationale (comme les élus) attendent une certaine transparence sur la façon dont les données sont recueillies, traitées et sur la façon dont les seuils et normes sont définis :

« Comment sont faites les mesures, qui les fait, et comment sont fixés les seuils. »

« Il faudrait des informations objectives sur l'air qu'on respire... »

3.6.4 Des explications sur les pollutions concrètes qui concernent les communes / les territoires (échelle infra-départementale)

Comme les autres publics concernés par l'étude, on note chez les responsables d'établissements (écoles et collèges) une attente d'information sur la pollution qui concerne concrètement le territoire sur lequel les établissements se trouvent. Une information sur le département ou de « grands bassins » risquerait d'être perçue comme pas assez spécifique pour être prise en compte, susciter un intérêt concret :

« Il faudrait nous dire en quoi notre zone est concernée... Il y a peut-être des substances qu'on ignore, des choses à faire ou à ne pas faire... Comment moins polluer... Mais il ne faut pas que ce soit trop technique. »

3.7. Synthèse

Les directeurs d'écoles primaires et principaux de collèges n'ont pas, globalement, une perception très claire de ce que sont la pollution aérienne ou les pics de pollution. Si les responsables d'établissement ont des objectifs de sécurité et de protection des élèves, notamment en cas d'accident majeur, il apparaît **qu'aucune démarche précise n'est obligatoire** en matière de protection vis-à-vis de la pollution aérienne.

Les établissements scolaires sont ainsi tenus d'assurer la sécurité des élèves, et pour les enfants ou adolescents présentant des difficultés de santé particulières (notamment les asthmatiques), des Programmes d'Accueil Individualisés sont mis en place, qui semblent surtout centrés sur l'évitement des allergènes.

Les messages envoyés par l'Inspection d'Académie concernant la pollution de l'air ne sont pas clairement distingués des messages concernant les pics de chaleur. Par ailleurs, les recommandations contenues dans ces messages sont parfois perçues comme trop générales pour concerner un territoire précis (notamment en zone rurale), ou trop tardives pour permettre une éventuelle réorganisation des activités.

Malgré ce sentiment d'absence d'obligation et les très rares pratiques en ce qui concerne les pics de pollution aérienne, **le sujet suscite un certain intérêt** chez cette cible, pour différentes raisons. Des inquiétudes personnelles au sujet de la qualité de l'air, et surtout l'idée que certaines informations importantes concernant la pollution aérienne et les moyens de s'en protéger sont peut-être ignorées, constituent un levier d'intérêt pour ce sujet.

Enfin, la pollution étant traitée au collège par les enseignants de SVT, et abordée à l'école primaire, on constate un **intérêt « pédagogique »** pour ce sujet. La perspective de pouvoir utiliser des informations sur la pollution aérienne auprès des élèves dans une optique à la fois d'éveil, de citoyenneté, et de prévention de certains risques paraît spontanément comme très pertinente.

Le CD-ROM est perçu comme étant un support facile d'utilisation et pertinent pour parler de la pollution aérienne aux adultes, mais également (et presque surtout) aux élèves. La proposition d'assister à une réunion est, elle, plus diversement appréhendée. De nombreuses difficultés liées à l'emploi du temps sont évoquées : globalement, les hommes plaident plutôt pour les soirées, les femmes pour les journées... Mais plutôt en formation continue...

Enfin, le contenu de l'information doit, comme pour les médecins généralistes et les élus :

- être présenté dans un langage simple et accessible au plus grand nombre,
- donner des informations sur les polluants (leur origine) et leur impact sur la santé.
- Indiquer précisément quels polluants concernent quels territoires,
- donner des indications sur les pratiques (« réalistes ») à adopter pour se protéger de la pollution aérienne.

IV Conclusion de la première phase

Les **médecins généralistes** sont très peu intéressés, au plan professionnel, par le thème de la qualité de l'air : ils n'imaginent pas qu'ils puissent faire des recommandations pertinentes à leurs patients sur ce sujet.

Les **élus** mais surtout les **responsables d'établissements scolaires** ainsi que certains enseignants d'EPS et de SVT montrent davantage d'intérêt pour ce sujet. Leurs responsabilités en terme de protection/d'information de la population (administrés pour les élus, élèves pour les établissements scolaires) constitue un levier de curiosité et d'intérêt. Les établissements scolaires, par ailleurs, sont intéressés par des outils pédagogiques sur ce sujet.

Notons que ce sont les principaux de collège, les directeurs d'écoles et les enseignants d'EPS ou SVT qui sont clairement les plus ouverts face à une proposition d'information sur la pollution aérienne, et ce sont également eux qui, au fil des entretiens, ont fait montre de la plus grande curiosité par rapport à ce sujet

Le **point commun** à ces trois groupes est leur **manque d'information** sur le sujet. Cependant, l'information qu'ils attendent sur la qualité de l'air / la pollution aérienne ne doit pas être trop technique. Du moins, les informations très « pointues » doivent être explicitées, traduites dans un vocabulaire suffisamment simple pour être accessible aux personnes n'ayant pas de formation particulière en chimie. Les informations doivent également être concrètes, et reliées à un territoire précis : une culture générale sur tous les polluants existants n'est pas suffisante ni pertinente pour les professionnels interrogés. Hormis les enseignants de SVT, les professionnels interrogés n'ont pas besoin d'une « culture générale » sur le thème de la qualité de l'air. En revanche, s'ils doivent se saisir de ce sujet, c'est par rapport aux polluants et aux sources de pollution **qui concernent précisément leur territoire**.

Enfin, cette connaissance sur la qualité de l'air doit s'accompagner de recommandations en termes **d'actions de prévention, de protection** face à la pollution aérienne. Une partie des élus craint cependant que ces recommandations, s'ils elles sont trop radicales ou « écologistes », ne remettent fortement en cause l'activité de certaines entreprises soupçonnées d'être polluantes, mais qui constituent une source d'emploi importante, ou encore une certaine « image touristique » liée au « bon air » dans les zones rurales et de montagne.

Cette crainte n'existe pas chez les médecins ou les responsables d'établissements scolaires, mais ils souhaitent que les recommandations à la population, ou les actions à mettre en place, correspondent à la réalité des contraintes des personnes et des établissements scolaires.

Le **CD-ROM** est globalement perçu comme un support pertinent, facile d'utilisation, et comme un éventuel moyen pour retransmettre les informations à d'autres (élèves, ...). La proposition d'une **réunion** est en revanche plus clivante, car elle requiert à la

fois une disponibilité et une motivation suffisamment forte pour justifier le déplacement. Les médecins sont clairement les moins intéressés par cette proposition d'information (sauf dans la zone Salaize/Roussillon), alors que les élus et les établissements scolaires, notamment dans les zones urbaines ou industrielles, se montrent plus ouverts et désireux d'en « savoir plus ».

La **deuxième phase de cette étude** qui sera réalisée selon une **methodologie quantitative, par le biais de questionnaires** (envoi postal), tiendra compte de ces premiers résultats :

* En ce qui concerne **les médecins généralistes**, on repère qu'ils sont peu concernés par la pollution aérienne, car ils ont peu de conseils pratiques à donner aux patients dans ce domaine

Il y a de ce fait un risque réel de faible taux de réponse au questionnaire postal, et donc un risque d'obtenir très peu d'informations supplémentaires par une enquête quantitative, sur ce sujet, auprès de ce groupe de professionnels.

Compte-tenu de ces constats, nous proposons donc de **ne pas réaliser d'enquête par questionnaire.**

* En ce qui concerne les **élus**, il semble pertinent d'explorer les questions suivantes par le biais d'une enquête par questionnaire :

1. quelles sont leurs sources d'information ? Comment les jugent-ils ?
2. quel est le rôle perçu de la commune en cas d'alerte, de pic de pollution ? Quel est le rôle des autres instances ?
3. quel est l'intérêt pour un CD-ROM, une réunion d'information sur la pollution aérienne ?
4. quel doit être le contenu de cette information ?

* En ce qui concerne les **directeurs d'écoles, principaux de collège et enseignants d'éducation physique et sportive**, il nous semble pertinent d'explorer les questions suivantes par le biais d'une enquête par questionnaire :

1. quelles sont leurs sources d'information ? Comment les jugent-ils ?
2. quelles sont les obligations en matière de protection des élèves et d'information des parents par rapport à la pollution aérienne ?
3. quel est l'intérêt pour un CD-ROM, une réunion d'information sur la pollution aérienne ?
4. quel doit être le contenu de cette information ?

ANNEXE

Enquête sur les connaissances, perceptions et attentes des élus, médecins généralistes et établissements scolaires sur la pollution de l'air en Isère.

Guide d'entretien qualitatif – Première phase

Décembre 2005

1. La pollution de l'air : perceptions et représentations

- Quand on parle de pollution, qu'est-ce que cela évoque, spontanément, pour vous ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qu'évoque, plus précisément, la pollution de l'air pour vous ? Pourquoi ?
 - * si non abordé spontanément : pollution de l'air intérieur / extérieur, à quoi renvoie cette différence pour vous ? Pourquoi ?
- En tant que (médecin/élu/enseignant), qu'elle est, pour vous, la place de la pollution de l'air par rapport aux autres formes de pollution ? Pourquoi ?
(si non abordé spontanément, évoquer la question du tabagisme)

2. Obligations professionnelles et réponses aux attentes des patients/administrés/ parents d'élèves

- A votre avis, quelles sont les connaissances, les représentations des patients/administrés/parents d'élèves/élèves en matière de pollution de l'air ?
- Les patients/administrés/parents d'élèves vous posent-ils des questions sur ce sujet, vous interpellent-ils . Si oui, pourquoi selon vous et comment ?
- Les patients/administrés/parents d'élèves/élèves expriment-ils des attentes en ce qui concerne la pollution de l'air ? Lesquelles et comment ?
- De par votre profession/statut, avez-vous des obligations/missions vis-à-vis de vos patients/administrés/parents d'élèves/élèves en matière de pollution de l'air
 - * Si oui, d'où émanent ces obligations ? (textes de loi, missions professionnelles, autre...)
 - * Quelle est la place de votre mission/vos obligations en matière de pollution aérienne par rapport à vos autres activités, missions ? Pourquoi ?
 - * Etes-vous soumis à une forme d'obligation de résultat? D'évaluation des résultats ? Si oui, comment ?
- Sur quoi portent ces éventuelles obligations/missions ?
 - * En terme d'information des patients/administrés/parents d'élèves/élèves
 - * En termes de recommandations/ interdictions/obligations par rapport à certaines pratiques ?
 - * Autres ?
- En termes de pratiques, quelles sont les actions que vous menez en matière de pollution aérienne extérieure par rapport à vos patients/administrés/parents d'élèves/élèves ? (faire détailler les différentes actions)
 - * information ?
 - * conseils/recommandations ?
 - * autorisation/interdiction de ... ?

- * diagnostic et prescription (pour les médecins) ?
- Quel est l'impact de ces actions par rapport à vos autres activités/missions/obligations professionnelles ?
 - * Quel poids/contrainte représente votre action dans le domaine de la pollution aérienne par rapport à vos autres activités? Pourquoi ?
 - * Quelle est la place de la pollution aérienne dans l'ordre de vos priorités ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui est le plus facile/le plus difficile pour vous par rapport à ces missions / obligations concernant la pollution aérienne extérieure ? Pourquoi ?
 - * En matière d'information de la population ?
 - * En matière de recommandations /interdictions par rapport à certaines pratiques ?

3 Connaissances sur les systèmes d'information et d'alerte

- Pour vous même, quelles sont les différentes ressources disponibles en matière d'information sur la qualité de l'air ?
 - * Ces informations sont-elles faciles/difficiles d'accès ? Pourquoi ?
 - * Qui / quel organisme peut vous orienter par rapport aux différentes ressources d'information ?
 - * Que pourrait-on éventuellement améliorer par rapport à ces systèmes d'information ? Pourquoi ?
- Comment utilisez-vous ces différentes informations ? Pourquoi ?
 - * Qu'est-ce qui est le plus facile/difficile à comprendre, à utiliser, pertinent/ inutile dans ces informations selon vous ? Pourquoi ?
 - * Que pourrait-on éventuellement améliorer par rapport à la compréhension et la facilité d'utilisation de ces informations ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte en matière de pollution aérienne extérieure ? (Faire décrire) ?
 - * A quoi les seuils d'alerte servent-ils ?
 - * Qu'est-ce qui est facile/difficile à comprendre par rapport aux seuils d'alerte ? Pourquoi ?
- Quels sont les outils dont vous disposez / que vous utilisez par rapport aux seuils d'alerte ? (Faire détailler)
 - * Qu'est-ce qui est le plus facile / difficile à utiliser ? Pourquoi ?
 - * Que pourrait-on éventuellement améliorer par rapport à l'utilisation/la compréhension des seuils d'alerte ? Pourquoi ?

4. Connaissance sur la pollution de l'air extérieur

- En matière de pollution aérienne, quelles sont les différentes sources de pollution que vous vous repérez, connaissez ? (Faire détailler)
 - * Quels sont les éléments les plus faciles / difficiles à comprendre en matière de pollution aérienne ? Pourquoi ?

- *Si non abordé spontanément*: qu'évoquent pour vous les termes suivants ? qu'évoquent-ils en terme de sources de pollution et d'effets ?
 - * SO₂... Le dioxyde de soufre SO₂ ?
 - * PS... Les particules ou poussières en suspension ?
 - * NO_x... Le monoxyde d'azote NO et le dioxyde d'azote NO₂ ?*
 - * O₃...L'ozone O₃ ?
 - * COV... Les composés organiques volatils ?
 - * CO... Le monoxyde de carbone ?
 - * COP ... Les composés organiques persistants ?
 - * CFC...Chlorofluorocarbures ?
 - * PFC...Perfluorocarbures ?
 - * SF₆... Hexafluorure de soufre ?
 - * Les métaux lourds ...Arsenic, cadmium, cuivre, mercure, plomb ?

- Quelles sont les pollutions aériennes qui concernent le plus votre commune/territoire ? Pourquoi ?
 - * Trafic routier, usines, agriculture, autre... ?

- Quelles sont les pollutions aériennes qui concernent le plus les patients/administrés/parents d'élèves/élèves que vous voyez ? Pourquoi ?
 - * Quelles sont les populations les plus à risque ? Pourquoi ?
 - * Quels sont les effets de ces différentes pollutions au plan de la santé, pour quelles populations ?
 - * Quelle est la place du tabagisme selon vous ?

- Quels sont les effets de ces différentes pollutions au plan de l'environnement ?

- Quelles sont les questions, les éléments concernant la pollution aérienne sur lesquels il est le plus difficile de communiquer auprès des patients/administrés/parents d'élèves ? Pourquoi ?

- Quelles sont les questions, les éléments concernant la pollution aérienne sur lesquels :
 - * Vous manquez d'information, vous souhaiteriez des précisions ? Lesquels et pourquoi ? Sous quelle forme ?
 - * Vos patients/administrés/parents d'élèves/élèves souhaiteraient avoir davantage d'information / d'autres informations ? Lesquelles et pourquoi ? Sous quelle forme ?

5. Supports de communication / information par rapport à la pollution aérienne

- Comment mieux vous aider par rapport à cette question de la pollution aérienne, par rapport à vos missions, obligations dans ce domaine ?
- Que pensez-vous de la possibilité d'une réunion de sensibilisation/ information sur ce sujet ? Pourquoi ?
 - * Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire ? Pourquoi ?
 - * Quels intervenants pourraient le mieux, selon vous, intervenir dans ce domaine ? Pourquoi ?
 - * Comment pourrait s'organiser/ s'articuler une telle réunion selon vous ? Pourquoi ?
 - * Idéalement, que devrait vous apporter une telle réunion ? Pourquoi ?
- Que pensez-vous de la possibilité de diffuser des informations dans ce domaine au travers d'un CD rom ? Pourquoi ?
 - * Que devrait-il contenir ?
 - * Comment faudrait-il pouvoir le manipuler ? Pourquoi ?
 - * A quel public devrait-il s'adresser en priorité ?
 - * Avez-vous le sentiment d'avoir les mêmes besoins en la matière qu'un médecin, un élu, un enseignant ou un directeur d'établissement ? Pourquoi ?

Montrer le CD rom existant / les photocopies pendant quelques minutes...

- Que pensez-vous de ce support, des informations qui sont présentées ? Pourquoi ?
 - * Qu'est-ce qui d'emblée vous paraît correspondre, ne pas correspondre à vos attentes ? Pourquoi ?
 - * Que pourrait-on améliorer sur ce support d'après vous ? Comment ? Pourquoi ?

6. Conclusion

Y a-t-il des éléments que nous n'avons pas évoqués en ce qui concerne la pollution aérienne et que vous auriez souhaité aborder ? Lesquels (*faire expliciter*) ?